Neuchâtel - 191me année — Un numéro : 10 centimes — N° 278 (8 pages) - Jeudi 28 novembre 1929

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	48.—	24.—	12.—	4.—

Prix réduit pour certains pays, s'informer au bureau du journal.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence
TÉLÉPHONE 207 - CHEQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES
Canton, 20 c. *la ligne* corps 7 (prix minim. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardifs 50 et 75 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

Avant la conférence de Londres

L'importance d'un nouveau statut naval

L'historien Guglielmo Ferrero, qui a sur la politique mondiale des vues aussi claires qu'étendues, publie dans « l'Illustration » un article sur l'importante question des sous-marins, autour de laquelle s'élèveront certainement les plus âpres discussions, au cours de la conférence navale, annoncée pour le début de janvier prochain, à Londres.

On sait en effet que les Anglais et les Yankees, gens à l'âme très sensible lorsqu'il s'agit de leurs intérêts, ont déclaré « inhumaine » l'action des sous-marins. Leurs superdreadnoughts peuvent bombarder et incendier les villes des côtes ennemies, ils ne supportent pas que leurs grands bâtiments soient à la merci d'une attaque sournoise d'un submersible. Les autres nations, en particulier la France et l'Italie, « allèguent qu'une bonne flotille de sous-marins constitue pour elles la seule défense possible de leur littoral.

Comme le montre M. Ferrero, la dernière guerre avec tous ses drames de la mer, le torpillage des navires marchands naviguant sous pavillon neutre a sûrement contribué à jeter le discrédit sur le sous-marin. Chacun se souvient de l'indignation soulevée par la nouvelle que le « Lusitania » avait été coulé. On voyait avec appréhension l'Etat le plus puissant sur terre, l'Allemagne, s'arroger encore sur mer, un droit d'extermination générale, malgré les accords de Paris (1856) et de Londres (1909) fixant en principe que sur les océans « voie commune de l'humanité », le pavillon protégeant la cargaison et que les navires de commerce neutres étaient à l'abri des obus et des torpilles.

Mais vint le blocus de l'Allemagne, et la Grande-Bretagne, en 1915 déjà, dut renoncer à observer les clauses des déclarations de Paris et de Londres. Les Alliés, en soumettant le commerce des neutres à des restrictions, en exerçant une surveillance toujours plus sévère pour dépister les « contrebandiers » ont provoqué la riposte de l'Allemagne.

On en revenait à l'anarchie des temps passés, le droit de capture était en fait rétabli et les neutres étaient pris entre les belligérants, décidés à en finir sans regarder aux moyens utilisés. C'est pour remettre de l'ordre et assurer les grandes voies du commerce maritime que les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Allemagne, en 1916. Ils pensaient, après la victoire, pouvoir élaborer un nouveau statut qui mettrait fin à la confusion.

Mais, à Versailles, une fois la guerre finie, la question ne fut pas même abordée. Les Etats-Unis, déçus, refusèrent d'abord de ratifier le traité, puis, s'avisèrent que la seule manière d'assurer la liberté des mers, c'était d'avoir une « police » assez forte. Alors, ils se mirent à construire de nouvelles unités ; leur activité inquiéta le Japon et la Grande-Bretagne ; on assista alors à cette fameuse course aux armements, dans laquelle, le pays du président Wilson donnait le pas. Pour les Yankees, le problème était résolu : une puissante flotte de guerre pouvait protéger leur flotte de commerce et surveiller les routes maritimes les plus importantes. Mais, à ce système, l'ordre international n'y gagnait rien ; c'était toujours l'anarchie. On se rendit bientôt compte qu'il fallait d'abord limiter les armements nouveaux, ensuite refaire des lois pour protéger, sur mer, le droit contre la force. La question avait, entre temps, changé d'aspect, depuis la signature du pacte Kellogg.

En effet, auparavant il y avait deux belligérants ou deux groupes de belligérants, entre lesquels les neutres n'avaient pas à prendre parti. Si une guerre éclate dans l'avenir, il y aura un agresseur et une nation attaquée, autour de laquelle devront se grouper tous les Etats signataires du pacte, si celui-ci ne reste pas lettre morte comme il l'est encore aujourd'hui.

En lui-même, ce traité implique une contradiction. Il ne saurait établir un code des lois de la guerre, puisqu'il ne veut pas même prévoir une guerre future, ce qui signifie qu'on ne peut, en vertu du pacte, revenir à des accords tels que ceux de 1856 ou 1909. Mais on pourrait alors, et cela se fera peut-être, on commence à l'espérer, on pourrait sortir de la contradiction si les Etats-Unis s'engageaient à participer au blocus de l'Etat agresseur et garantissaient leur appui à l'Etat attaqué. Du même coup, le pacte Briand-Kellogg deviendrait une force réelle et on aurait un nouveau statut des mers.

M. Ferrero voit dans cette combinaison la plus ferme assurance d'une paix future. Mais il se demande si les pourparlers qui vont s'engager aboutiront à un aussi heureux résultat. Il est permis d'en douter comme lui, car on connaît l'obstination que met la Grande-Bretagne à refuser de jouer, même en compagnie des Etats-Unis, le rôle du gendarme de la mer.

Il ne nous reste qu'à attendre et à suivre avec intérêt les péripéties de cette conférence. Les décisions qui en sortiront seront, comme l'a montré l'éminent historien italien, d'une grande importance pour le sort de cette paix dont chacun s'inquiète tant aujourd'hui, qu'on oublie parfois de considérer les moyens les plus simples et les plus efficaces à la rendre possible et durable.

G. P.

La vie bâloise

(De notre correspondant)

Le prix des logements

Depuis cet automne, l'affirmation que la pénurie des logements persiste toujours, serait contraire à la vérité. En peu de temps, des carrés entiers de maisons locatives, munies de tout le confort moderne, sont sortie de terre, de sorte qu'on est en mesure à l'heure actuelle, de faire un choix parmi les nombreuses offres. Malheureusement, cette constatation réjouissante n'est pas sans présenter pour bien des personnes, obligées ou désireuses de changer d'appartement, un inconvénient des plus sérieux. En effet, si le nombre des logements à louer dépasse de nouveau le chiffre de 500, il n'en reste cependant pas moins acquis, que ceux qui sont d'un loyer abordable pour les bourses modestes, se comptent sur les doigts. Mille trois cents francs, c'est bien ce qu'on exige aujourd'hui au minimum pour trois modestes chambres au rez-de-chaussée et situées dans un quartier peu plaisant. Pour peu qu'on tienne à un deuxième ou troisième étage et à une rue tranquille, les prix gravissent d'un bond plusieurs échelons pour ne s'arrêter qu'à 1500, 1600 et même bien souvent 1800 francs.

D'une déclaration, faite précédemment par la société des entrepreneurs, il résulte, que les frais de constructions ont, en moyenne depuis 1914, augmenté du 70 p. c. Comme le prix d'un appartement de trois chambres variait à cette époque entre 500 et 700 francs, il est indiscutable que la hausse continuelle a dépassé les limites normales. D'ailleurs, le fait que des centaines de logements sont vides et qu'ils le resteront presque tous jusqu'au mois d'avril, ne constitue-t-il pas à l'adresse des propriétaires de maisons un avertissement sérieux de ne pas trop serrer la vis? Mais voilà, lorsqu'on sait sur quelles bases fantastiques les transactions d'immeubles sont conclues, on ne s'étonne plus de la surenchère des loyers. C'est ainsi que nous avons appris, l'autre jour, que dans une ruelle du centre, une vieille maison, véritable bicoque puisqu'elle n'a que 2,5 mètres de façade, a été vendue pour la somme de 180,000 fr. En admettant que la profondeur soit de 20 mètres (chiffre sans nul doute trop élevé), on arrive à un prix de plus de 3000 fr. par mètre carré. Lorsque l'immeuble sera démoli avec d'autres, — car c'est bien pour cela que nous supposons qu'il a été acquis — et qu'une construction moderne se dressera sur l'emplacement, le loyer du magasin, installé au rez-de-chaussée, ne sera certainement pas inférieur à 15 à 20,000 francs par année. Alors, pour payer et ce prix excessif et les frais généraux, ne faudra-t-il pas un chiffre d'affaires énorme, mais problématique en présence des maisons concurrentes ? A nôtre point de vue, on ne saurait trop condamner une spéculation aussi malsaine, car finalement, c'est toujours le consommateur qui, par un renchérissement du coût de la vie, paie pour quelques gagnants.

Le budget de 1930

Il y a peu de jours, l'argentier cantonal, M. Miescher, a présenté son budget pour l'exercice prochain. Nous avouons que certains chiffres figurant aux dépenses ne manquent pas de frapper le citoyen par leur ampleur. Depuis quelques années, c'est le département des travaux publics qui, en cela, se range en tête : pour 1930, il a besoin de plus de 15 millions, somme vraiment considérable pour un petit canton de 155 mille habitants. Toutefois, comme d'importants travaux de correction, suivis de nouvelles constructions, doivent être exécutés à bref délai, le Grand Conseil n'osera guère rogner sur ce chiffre, tout au plus recommandera-t-il que les crédits mis à la disposition des diverses sections soient employés d'une façon judicieuse.

En passant en revue les autres départements, nous pouvons constater que tous indiquent pour l'année prochaine des dépenses plus élevées. L'intensité du trafic a obligé le directeur de police à engager une trentaine de nouvelles recrues, et les agents touchant un traitement de 6,500 fr., cette augmentation du personnel constitue à elle seule, une dépense supplémentaire de 200,000 francs. Lorsque nous avons eu sous les yeux la nouvelle loi scolaire, nous nous sommes demandé si le département de l'instruction publique ne parviendrait pas, grâce aux réformes fondamentales, à réaliser certaines économies. Le montant de 11,6 millions, nous apprend que pour l'année prochaine encore, il n'en sera rien. Au département de l'intérieur (4,5 millions), enfin, d'importantes sommes, destinées à des institutions philanthropiques (caisse cantonale pour la vieillesse, subsides aux chômeurs, etc.), influencent le budget, de sorte qu'il n'est pas étonnant qu'en fin de compte, un déficit de 3,2 millions soit prévu. Comme M. Miescher fait cependant preuve d'une extrême prudence, quant aux postes figurant aux recettes, il n'est pas dit que ce chiffre soit définitif.

D.

Au jour le jour

Un membre de l'Institut d'archéologie française du Caire procédait, l'autre jour, au dépouillement d'une momie lorsque, en retirant les bandelettes, il se fit avec son instrument, une piqûre au doigt.

Son doigt enfla aussitôt. Par bonheur, les médecins se trouvaient là qui purent pratiquer aussitôt l'ablation du doigt, sans quoi la main et le bras étaient gagnés par les effets du poison redoutable.

Le journal parisien qui relate le fait se demande du même coup s'il faut voir encore là une preuve de la vindicte posthume des anciens Egyptiens à l'égard de ceux qui profanent leurs sépultures.

Lorsqu'il arriva malheur à une ou deux des personnes qui s'employèrent à déranger le sommeil fortement millénaire de Tout-Ank-Amon, dans la Vallée des rois, la même question se posa et divers journaux la résolurent affirmativement.

A l'intérêt scientifique, ils opposaient le respect des morts.

Ne nous dissimulons pas qu'on invoque bien souvent, bien trop souvent, un intérêt prétendu scientifique pour se livrer à des opérations dont les vrais savants n'ont cure. Passe encore pour des fouilles du genre de celles qui révèlent vraiment des choses de conséquences et qui nous aident à mieux concevoir la vie des générations éteintes depuis des siècles et des siècles : nous pénétrons ainsi dans l'intimité du passé. Mais depuis le temps qu'on ouvre des momies, celles-ci ne doivent plus rien avoir à cacher.

A présent, devons-nous interpréter les accidents qui surviennent au cours d'incursions dans les tombeaux ou de libertés prises envers des momies, comme la vengeance qu'appelle une profanation ? Pour les esprits romantiques, c'est une idée tentante, et il y a là de quoi broder amplement. Toutefois pour les natures plus terre à terre, l'affaire se présentera autrement. Se rappelant que les empoisonnements de sang ne proviennent pas seulement des momies, ces esprits terre à terre seront enclins à penser qu'avec quelques précautions hygiéniques on évite beaucoup d'accidents.

Un instantané pris le 25 novembre au fameux marché aux oignons de Berne

APRES LA MORT DE CLEMENCEAU

(De notre correspondant de Paris)

Son dernier voyage

Paris n'a pas pu honorer la dépouille du « Père la Victoire » qui a voulu être enterré sans apparat dans sa propriété vendéenne.

PARIS, 26 novembre. — Jusqu'après la mort Clemenceau aura été un original. Souverainement dédaigneux, convaincu que la vraie grandeur n'est pas dans les cérémonies et les pompes, le « Père la Victoire » n'a pas voulu d'obsèques nationales. Selon sa volonté expresse, sa dépouille mortelle, à peine refroidie, a été transportée dans la nuit de dimanche à lundi dans sa Vendée natale et y fut inhumée hier à midi, sans aucun apparat et dans la plus stricte intimité.

Le secret de ce « dernier voyage » avait été si bien gardé que la plupart des Parisiens n'ont appris la nouvelle que par les journaux de lundi matin. Dans les milieux de la presse, évidemment, on se doutait de quelque chose et les journalistes en faction dans la rue Franklin ne quittèrent pas un instant leur poste pendant toute la journée et la soirée de dimanche. Les plus malins avaient loué des chambres en face de la maison mortuaire. Leur constance fut récompensée ; ils apprirent enfin, vers minuit, que la levée du corps allait avoir lieu à deux heures du matin.

En effet, à l'heure dite, un fourgon automobile et quatre voitures vinrent se ranger devant la maison. Aussitôt les portes s'ouvrirent. L'ombre mutilée du général Gouraud précéda le cercueil, recouvert d'un drap noir, sans fleurs, sans rien, que six hommes poussèrent dans le fourgon. Les membres de la famille et quelques intimes prirent place dans les quatre autos et le cortège partit à vive allure, suivi de près par les journalistes qui avaient reçu la mission d'accompagner l'illustre vieillard jusqu'à sa dernière demeure. C'est grâce à leurs dépêches que nous avons eu quelques renseignements sur cet ultime voyage et la cérémonie finale.

Ce fut d'abord la longue route qui sépare la capitale du modeste village de Mouchamps. Cette route, combien de fois Clemenceau ne l'avait-il pas parcourue de son vivant, assis à côté du chauffeur, le visage fouetté par l'air frais du matin ! Cette fois-ci, le voyage se faisait de nuit. Entre les champs obscurs où palpitaient des ombres, sur la route illuminée par les phares, le rapide cortège passait en rafale. Et quand, parfois, il croisait quelque charretier attardé sur la route, la sirène mugissait, et l'homme rangeait son attelage que s'apeurait, ébloui par la lumière subite. C'était la mort qui passait. Mais personne sans doute, parmi ceux que croisa le funèbre convoi, ne se douta que celui qu'on emportait ainsi était l'homme qui, par son énergie incomparable, avait sauvé la France.

Puis ce fut, dans la lumière indécise de l'aube, la traversée de la lande vendéenne, où s'était formée dans la solitude, l'âme orgueilleuse et rude du grand disparu. Au seuil de la propriété familiale, le cercueil fut descendu et porté à bras d'hommes jusqu'au bois où reposent ses pères. Sous les arbres aux branches noires, dépouillées par l'hiver, une fosse avait été creusée dans le sol détrempé par la pluie. C'est là que dort maintenant, dans la sérénité de la mort, l'homme grâce à qui la France est encore vivante et debout.

Et pendant qu'à Mouchamps les premières pelletées de terre résonnaient sur le cercueil, le canon tonna à Paris sur les berges de la Seine. Ce fut le seul salut que la patrie reconnaissante put adresser au « Père la Victoire ».

Clemenceau a sans doute eu raison de se dérober aux obsèques nationales. Cela a empêché des comparaisons qu'il valait mieux ne pas faire. Mais beaucoup de Français regretteront qu'il n'ait point eu, du moins, une sépulture chrétienne. On aurait souhaité que cet homme qui, vers la fin de sa vie, est revenu de tant d'erreurs anciennes, revint aussi de celle-là. Il n'en a rien été, hélas ! Cependant, durant toute sa vie — et en ces dernières années surtout — le mystère de l'au-delà le hanta. Rue Franklin, il s'est éteint, après deux journées de terrible agonie, sur ce lit bas à la tête duquel grimaçait une chimère. La chimère aujourd'hui, a répondu à l'interrogation anxieuse de l'homme qui s'était si souvent penché vers le gouffre insondable d'où il prétendait n'avoir jamais entendu monter que le silence du néant.

On m'a conté une bien jolie anecdote. Je vous la donne pour ce qu'elle vaut. L'on sait que, depuis bien des années déjà, c'est toujours une religieuse qui vint prodiguer ses soins dévoués à l'illustre homme d'Etat, chaque fois qu'il était souffrant. Clemenceau la traitait toujours avec beaucoup de respect et eut bientôt pour elle une réelle affection. Il aimait converser avec elle et la taquinait volontiers. Un jour, prenant son courage à deux mains, la bonne sœur lui demanda : « Monsieur le président, n'avez-vous jamais songé à ce qui viendra après la mort ? » — « Mais si, ma sœur, lui répondit le « tigre ». J'y ai songé souvent, si souvent que j'ai même fini par en rêver. Tenez, je vais vous raconter cela. J'ai rêvé que j'étais mort. Sachant que j'avais toujours été un mécréant, je me suis dirigé tout naturellement vers les portes de l'enfer. Mais là, à mon grand étonnement, on m'a répondu qu'on n'était pas autorisé à me recevoir. J'allai donc frapper à la porte du purgatoire. Mais là non plus, on ne voulut pas de moi. Alors, je suis allé tenter ma chance au paradis. Saint-Pierre m'a reçu en personne. M. Clemenceau, m'a-t-il dit, vous vous rendez compte, n'est-ce pas, que vous ne méritez pas d'entrer ici. Mais Dieu est miséricordieux, et j'ai l'ordre de vous laisser passer quand même à condition que vous veuillez bien vous confesser. Mettez-vous donc là et attendez qu'il passe un prêtre. Quand vous vous serez confessé vous pourrez entrer avec lui ».

« Et vous vous êtes confessé ? » interrogea la bonne sœur haletante.

« Eh, ma sœur, je n'aurais pas demandé mieux, vous pensez bien », lui dit Clemenceau. Puis il ajouta avec un sourire malicieux : « Mais figurez-vous que j'ai rêvé que j'étais resté plus de dix ans à attendre — sans jamais voir passer un curé ! »

On aimerait à penser, pour Clemenceau, que ce rêve puisse se réaliser, ... et, pour les ecclésiastiques, qu'il n'ait pas à attendre si longtemps !

M. P.

LETTRE DU TESSIN

(Correspondance particulière)

Comme au pôle !...

Je vous ai déjà parlé à plusieurs reprises des grands travaux accomplis au val Piora par les C. F. F. qui ont transformé, on le sait, le lac Ritom en réservoir de force hydraulique. Bien que s'effectuant depuis des années, ces travaux ne sont point terminés encore, ce qui s'explique par leur ampleur et sans doute aussi par le fait que les installations, créées ou à créer, sont toutes à grande altitude (le Ritom lui-même est à plus de 1800 mètres) et qu'il n'y a pas, dans ces régions fort escarpées, de bonnes voies de trafic.

Pour faire avancer un peu les choses, cependant, l'on a décidé, cette année, de tenter un essai et depuis quelques semaines, une cinquantaine d'ouvriers, mineurs et terrassiers, sont installés dans de solides baraquements en pierres, édifiés au Passo-del-Uomo, à 2220 mètres d'altitude. Disons tout de suite que ces travailleurs sont occupés à la captation des eaux du val Cadlimo, un site perdu et sauvage, séparé du val Piora par un rempart de montagnes dépassant les 2600 mètres.

Un journal, récemment, donnait de cette station du « Pas-de-l'Homme » une description faisant un peu penser, toutes proportions gardées, à celles que l'on nous fait de « Little-America », la base de l'expédition Byrd dans l'Antarctique. Même isolement, rendu plus supportable par la T. S. F. et mêmes dangers ou à peu près. Car, si les braves ouvriers de la « S. A. di Costruzioni » (Lugano) n'auront pas à subir des températures aussi basses que celles de l'Extrême-sud, ils auront, en compensation (dont ils se passeraient, je pense, bien volontiers !...) les avalanches. Aussi, le bâtiment occupé par eux a-t-il été construit, je l'ai dit, d'une solidité à toute épreuve et de façon à être protégé — autant que faire se peut — contre ce redoutable ennemi. Au surplus, de leurs locaux d'habitation, mineurs et terrassiers gagneront leurs chantiers par un chemin couvert, établi dans cette même intention. Les frais, on le voit, doivent être considérables. Mais « time is money » !

Le bâtiment, tout revêtu de plaques de tôle et au toit fortement incliné, renferme des ateliers, une halle pour les moteurs et les transformateurs électriques, des magasins où sont déposés le matériel et les matériaux, des bureaux, une infirmerie, une cuisine, un réfectoire et des dortoirs bien chauffés. Il y a également une écurie et un dépôt de fourrages. Rien ne manque, comme vous voyez.

Le pain est cuit au four électrique, le lait fourni par des vaches — Byrd n'a pas cette veine là !... — et quant à la viande « sur pied », elle est représentée par des chèvres et des moutons. Il y a, de plus, un magasin à vivres, richement fourni et dont les approvisionnements sont calculés pour durer jusqu'en juin, cela au cas, tout à fait improbable d'ailleurs, où les « explorateurs » du val Cadlimo seraient coupés du reste du monde, avec lequel ils peuvent, je l'ai dit, rester en communication — passive ! — grâce à la T. S. F. Il n'y a pas, cependant, de poste émetteur,

Tout, là-haut, « se passe à l'électricité », qui chauffe et qui éclaire, qui fait marcher les fourneaux de la cuisine aussi bien que les foreuses ou les compresseurs à air, dans les galeries ; c'est par ces dernières que sera dirigée une partie des eaux du Cadlimo ; par le Murinascia, le Torrent du val Piora, elles gagneront le lac Ritom. Tout le courant électrique est fourni par la puissante centrale de Bodio.

Un funiculaire, long de trois kilomètres, a été établi, reliant le Passo-del-Uomo à Santa-Maria, un hameau des Grisons, non loin du col du Lukmanier. Il est plus que probable, cependant, que le trafic du funiculaire, pouvant transporter une centaine de quintaux de marchandises ou de matériel, devra être interrompu durant la période des grosses neiges, qui ne va point tarder.

A l'heure qu'il est, en effet, la neige, là-haut, a déjà une épaisseur de près d'un demi-mètre. Mais la santé est bonne, le moral excellent. La bibliothèque, car il y en a une, et les jeux trouvent nombre d'amateurs. L'on va d'ailleurs se coucher tôt, car le travail est dur. Il y aura même, paraît-il, des conférences... par radio, bien entendu, de même que des concerts idem. L'artiste maniant la contrebasse, évidemment, aurait quelque difficulté à trimbaler son petit instrument jusque là-haut !

R.

Revue de la presse

Le succès de la conférence navale est problématique

On mande de Londres au *Journal de Genève :*

Les Anglais commencent-ils à douter du succès de la prochaine conférence de Londres ? A voir la prudente réserve avec laquelle ils abordent maintenant le problème naval, on serait tenté de le croire.

Il est assez curieux de constater que la presse s'est abstenue de commentaires sur la remarque, faite il y a quelques jours par le général Dawes, qu'il reste toujours à régler l'attribution de quelque 30,000 tonnes réservées aux croiseurs. Il y a d'autres points qui causent des soucis aux Anglais. S'ils ont suivi avec un intérêt facile à concevoir la manœuvre qui s'est révélée en Italie, où certains journaux donnent à entendre qu'après tout les Italiens pourraient ne pas se montrer absolument hostiles à l'abolition des sous-marins, ils se demandent aussi où mènera la campagne de l'Italie, qui réclame la parité complète en submersibles avec la France. Ils prévoient que cette dernière ne cédera pas aisément devant une telle exigence.

D'autre part, les correspondances de Tokio ont fini par les convaincre que le Japon tenait essentiellement à la proportion de 70 pour cent avec l'Amérique pour les croiseurs de 10,000 tonnes armés de canons de 8 pouces, de même qu'il était résolu à conserver ses sous-marins.

La situation se complique du double fait que, d'une part, l'attitude du Japon est surtout déterminée par l'existence des bases navales britanniques de Singapour et de Hong-Kong et de la base navale américaine des îles Hawaï; et que, d'autre part, si, comme le bruit en court à Washington, les Etats-Unis accordent leur autonomie aux îles Philippines, la position du Japon sera fortifiée et l'importance stratégique de Singapour et de Hong-Kong sera accrue.

Il y a par ailleurs la question de la liberté des mers. C'est là un problème difficile à résoudre, et bien que le président Hoover, le 11 novembre, et M. Macdonald lundi aux Communes, aient tous deux déclaré qu'elle ne serait pas abordée à la conférence de Londres, nul ne doute qu'elle sera soulevée dans les coulisses et qu'elle réagira sur le cours des négociations.

Toutes ces considérations réunies font que, sans vouloir l'avouer trop ouvertement, les Anglais ne sont plus aussi sûrs qu'il y a seulement un mois que la conférence navale de janvier marquera le triomphe de la thèse anglo-américaine. On chuchote même que la conférence pourrait bien aboutir à un échec pur et simple, ou, au mieux, à un compromis qui n'engagerait personne sérieusement.

Dans le *Matin*, M. Jean La Veyrie se fait l'interprète de l'opinion française et propose une méthode qui tiendrait compte des conditions particulières à chaque puissance maritime :

Que demande l'opinion dans sa presque unanimité ? Que la conférence des cinq n'ait pas pour conséquence la consécration d'une hiérarchie arbitraire entre les marines ; que chaque puissance, en toute souveraineté, ait la faculté d'exposer ses besoins navals et obtienne ensuite son dû, c'est-à-dire ce qui correspond à ces besoins. Or, la méthode de limitation par catégories de navires, préconisée et adoptée en 1922 à Washington, ne tient nullement compte des nécessités particulières à notre pays. Certains la proclament juste, cette méthode et même la seule juste — cela pour des raisons évidemment personnelles — mais leur affirmation, même si elle était exacte, ne ferait pas mentir l'adage bien connu : « Summum jus, summa injuria ». (Excès de droit, excès d'injustice.)

Limiter ? oui. Mais comment ? Une autre méthode s'offre, infiniment plus rationnelle, qui alloue à chaque puissance un maximum de tonnage « global » et permet, sous ce plafond, la répartition du tonnage accordé entre les différentes catégories de bâtiments « jugées utiles ». Autrement dit, les flottes ne sauraient être fixées les unes par rapport aux autres, mais en fonction des conditions géographiques et des conditions de sécurité spéciales à leur pavillon.

Les intérêts maritimes de la France sont considérables. Assise sur deux grandes mers, elle en fait la base initiale d'un commerce évalué à 79 milliards de francs. Son empire colonial, en plein épanouissement, s'étend sur les cinq parties du monde. Qui pourrait, dès lors, dénier à notre pays le droit d'adapter sa marine à la défense de tels intérêts, de protéger ses colonies et de garder, d'une manière absolue, la libre disposition de sa ligne de communication avec l'Afrique du Nord ?

Que nous faut-il pour cela ? Des moyens importants en croiseurs et en sous-marins. Le sous-marin est l'arme défensive par excellence, celle qui veille le plus efficacement contre les attaques éventuelles du littoral.

La crise ministérielle belge

La chute du cabinet Jaspar à l'occasion de la flamandisation de l'université de Gand, inspire au *Temps* les considérations suivantes :

Il est incontestable que si, au cours, des cent années de son existence indépendante, la Belgique a pu prendre dans le monde la place que l'on sait et exercer l'influence morale et politique qu'on lui reconnaît, elle le doit en partie au fait que ses hommes d'Etat, ses savants, ses écrivains, ses grands capitaines d'industrie ont eu constamment l'avantage, évident pour un petit pays, du merveilleux instrument de culture et d'action internationale qu'est une langue mondiale comme le français. L'erreur a été, de la part des flamingants, de croire que le seul fait de l'attachement de l'élite dans les provinces du nord à la culture française faisait obstacle au développement de la langue flamande et de vouloir, en raison d'une conception absolument fausse des choses, imposer en Flandre la prépondérance absolue du flamand par des mesures nettement dirigées, qu'on le veuille ou non, contre la langue française, qui est la langue maternelle ou usuelle de la majorité de la nation. Certes, dans un pays comme la Belgique, le bilinguisme eût été une solution idéale du problème linguistique, mais il s'est révélé impuissant à l'expérience, parce que la situation n'est pas la même dans les deux parties du pays.

Gracieuseté macabre

Dans un journal de la France du nord :

Pompes funèbres. — Pour répondre au désir de la population, le Conseil municipal a fait l'acquisition d'un corbillard qui sera mis en service après le 1er décembre prochain. Son emploi sera facultatif. Les familles auront le libre choix des porteurs. « La première sortie du corbillard sera faite à titre gracieux. »

Vous trouverez...

En 3me page :
Les avis officiels, enchères publiques. vente et achat d'immeubles.
En 4me page :
La page de Madame.
En 6me page :
Politique et information générale.
En 8me page :
Dernières dépêches. — Chronique régionale.

Racine et la cuisine à l'huile

Le séjour que Racine, jeune poète, fit à Uzès, et que cette ville vient de commémorer par de brillantes fêtes, fut fertile en découvertes qui l'enchantèrent. Le « Journal des Débats » cite notamment ce passage d'une lettre que l'auteur d'« Athalie » envoya au cours de son voyage à son ami le grand fabuliste La Fontaine :

« Les campagnes qui l'environnent (Uzès) sont toutes couvertes d'oliviers qui portent les plus belles olives du monde, mais bien trompeuses pourtant, car j'y ai été attrapé moi-même. Je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontrai, et je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir, mais Dieu me préserve de sentir jamais une amertume pareille à celle que je sentis ! J'en eus la bouche toute perdue plus de quatre heures durant. L'on m'a appris depuis qu'il fallait bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange.

» L'huile qu'on en tire sert ici de beurre, et j'appréhendais bien ce changement; mais j'en ai goûté aujourd'hui dans les sauces, et, sans mentir, il n'y a rien de meilleur. On sent bien moins l'huile qu'on ne sentirait le meilleur beurre de France.

» Mais c'est assez de vous parler d'huile, et vous me pourrez reprocher, plus justement qu'on ne faisait à un ancien orateur, que mes ouvrages sentent trop l'huile. »

AVIS

☞ Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration
de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer

un entresol sur la boucle. — Etude René Landry, notaire, Treille 10. c.o.

A louer tout de suite, à la rue des Moulins,

logement

de deux chambres et cuisine. — Demander l'adresse du No 247 au bureau de la Feuille d'avis.

Cormondrèche

A louer tout de suite un beau logement neuf de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser Grand'Rue 27.

A louer en ville

pour le 24 décembre ou pour époque à convenir, logement de trois chambres et dépendances. S'adresser Etude F. JUNIER, notaire, Rue du Seyon 4.

A louer pour cause de départ un

joli logement

de deux chambres, une grande alcove, cave et galetas. Gaz et électricité. — S'adresser à M. L. Gentil, Râteau 4.

A remettre, pour date à convenir, c. o.

joli logement

de quatre chambres et dépendances, Fahys 103, 3me à droite.

24 mars et 24 juin 1930

à louer aux Parcs, dans maison en construction bien située, **beaux logements** de trois pièces, cuisine, chambre de bains et dépendances. Balcon. Trois pièces indépendantes.

S'adresser au bureau de G. Chable, architecte, 4, rue du Musée, de 11 à 12 heures, ou par écrit.

Râteau :

A louer, pour le 24 décembre, logement de deux chambres, cuisine et bûcher. — Etude René Landry, notaire, Treille 10.

A louer pour le 24 décembre,

rue de l'Ecluse

un logement de trois chambres, cuisines et dépendances. — S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat, Palais Rougemont.

Parcs

A louer pour le 15 décembre ou époque à convenir, joli logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — Etude René Landry, notaire, Treille 10.

24 juin 1930

à louer rue du Bassin 10, bel appartement moderne de quatre pièces et dépendances.

S'adresser au bureau d'Edgar Bovet, rue du Bassin 10.

COTE. — A remettre

appartement confortable

de quatre chambres, véranda et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Pour le 24 décembre

logement

deux petites chambres et cuisine. S'adresser : Seyon 17, 2me.

Etude Brauen, notaires
Hôpital 7

A LOUER: Entrée à convenir :

Villa 9 chambres, Côte.
5 chambres, confort moderne, Evole.
2 chambres pour bureaux, Hôpital.
1 chambre et cuisine, Ecluse.
2-3 chambres, Tertre.
2-3 chambres, Moulins.
1-3 chambres, Fleury.

Belles caves, garde-meubles, ateliers, magasin.

PLAN PERRET, CINQ CHAMBRES, TERRASSE ET DEPENDANCES. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

A louer à la campagne

un logement de trois chambres, lessiverie et dépendances, écurie pour petit bétail, parc clôturé, plus 800 m² de terrain si on le désire. — S'adresser à F. Calame, entrepreneur à Corcelles. c.o.

CENTRE DE LA VILLE, LOGEMENTS DE QUATRE PIÈCES ET DÉPENDANCES, et un de trois chambres et dépendances. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

A louer, dès la Saint-Jean 1930, à une personne tranquille,

joli petit logement

de deux ou trois pièces, au soleil, situé à l'Evole, sur le parcours du tramway.

S'adresser à l'Etude Clerc, rue du Musée 4.

CHAMBRES

CHAMBRE AU SOLEIL
Avenue du Premier-Mars 6, 4me à droite.

Belle grande chambre au soleil, chauffage central. — Seyon 21, 2me étage. c.o.

Très jolie chambre meublée, Côte 49, 2me à droite.

Jolie chambre meublée
Orangerie 2, 3me.

Chambre à un ou deux lits, au soleil. Ecluse 50, 3me. c.o.

Villa Acacia, Côte 82

Magnifique chambre meublée à louer.

Belle chambre

indépendante, chauffable, un ou deux lits. — Matthey, Seyon 14.

Jolie chambre meublée, au soleil. Saint-Honoré 12, 4me. c.o.

PENSIONS

Jolie chambre et bonne pension. Prix modérés. — Rue du Château 13.

Pension soignée
belles chambres

confort moderne. Prix modérés. la Plata, Corcelles sur Neuchâtel.

Pension bourgeoise

Prix modérés Faubourg de l'Hôpital 28, 3me étage

Mondzeur s. Verbier

Alt. 1500 m. (Valais)

Pension de la Rosa Blanche

Chauffage central. Tél. 17-2 le Châble, sur la route de la cabane Mont-Fort. Merveilleux champs de ski. Leçons de ski. Prix modérés. Fellay & Besson, gardiens cabane Mont-Fort. JH 10536 Si

Jolie chambre avec bonne pension. Gibraltar 2, 1er. c.o.

Jolies chambres et bonne pension
Chauffage central. Bains. Prix 130-150 fr. — S'adresser Bardet, Stade 10. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour le 24 décembre, rue de l'Ecluse, un

local

à l'usage d'atelier ou de magasin. S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat, Palais Rougemont.

Demandes à louer

Deux dames tranquilles cherchent pour le 24 juin 1930 un

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, avec dépendances. — Adresser offres écrites à L. E. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune agriculteur cherche à louer pour le printemps un

domaine

pour la garde de huit à dix bêtes. — Adresser offres écrites à A. S. 244 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour le 24 juin 1930, au centre de la ville,

APPARTEMENT

de huit ou neuf pièces et dépendances, ou, à défaut, deux appartements de quatre pièces sur un même palier. — Adresser offres écrites sous P. M. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

de 17 ans cherche place dans bonne famille de la Suisse française pour aider à tous les travaux du ménage. — S'adresser à M. Hertel, chez Mme Comtesse, Chaumont sur Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de 18 ans, parlant français et allemand, cherche place pour servir dans un bon café ou restaurant. — Demander l'adresse du No 249 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille âgée de 22 ans cherche place de

VOLONTAIRE

pour apprendre la langue française. Entrée immédiate. — S'adresser à Mary Capraro, Kägiswil (Obwald).

JEUNE FILLE

sachant cuire cherche place auprès de deux ou trois personnes. Entrée fin décembre. — S'adresser à Mme A. Lœw, Côte 77, Neuchâtel.

JEUNE FILLE
de 22 ans
cherche place

auprès d'enfants dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Gages et entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffre JH 3757 Lz aux Annonces-Suisses S. A., Lucerne.

PLACES

Monsieur seul, habitant petit village, demande, pour faire son ménage,

personne

honnête, de 45 à 55 ans. — Ecrire sous M. L. 246 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

JEUNE FILLE

modeste, pour aider à tous les travaux de ménage. Entrée immédiate. — S'adresser à César Hirt, les Verrières.

On cherche

jeune fille de 17-20 ans, dans petit ménage soigné. Pourrait apprendre la langue allemande et la cuisine. Gages 25-30 fr. — Offres avec photo à Mme Schwab, modes, Aarberg (Berne).

CUISINIÈRE

soigneuse et active est demandée chez M. James DuPasquier, Comba-Borel 9.

Jeune fille

sérieuse, aimant les enfants, cherchée pour aider à tous les travaux du ménage. S'adresser, le soir, chez Mme Fontana, 11, Avenue Dubois. Téléphone 18.95.

EMPLOIS DIVERS

Chauffeur

d'auto et camion cherche place. S'adresser à Déric Perriard, Saint-Aubin (Fribourg).

Jeune homme

de 16 ans cherche place de domestique à la campagne. Il sait traire et connaît tous les travaux de la campagne. — S'adresser à Mme Grünicher-Wenker, Champion.

Selecta pour toutes les chaussures

Huiles minérales

SITUATION DE PREMIER ORDRE est offerte par maison importante à monsieur sérieux, travailleur et bon vendeur. — Messieurs, bien introduits dans l'industrie, les garages et auprès des propriétaires d'automobiles, pouvant prouver succès dans activité antérieure, auront la préférence. — Offres avec références sont à adresser sous chiffres Z 4636 Z à Publicitas, Zurich.

Magasin de la ville demande jeune garçon comme

commissionnaire

Demander l'adresse du No 248 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

première vendeuse

(entrée immédiate), connaissant la branche et parlant français, allemand, anglais, pour grand magasin de couture à Saint-Moritz. Personne distinguée, expérimentée et capable. — Offres avec photos, certificats, références et prétentions : Case postale 5045, Poste principale, Zurich. J.H. 22375 Z.

Compagnie suisse d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile

engagerait tout de suite ou pour époque à convenir

un inspecteur-acquisiteur

Place stable et intéressante. Fixe, commission, frais de déplacements. Personne ayant travaillé dans la branche aura la préférence. — Adresser offres sous P 2485 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche une

lingère

pour trousseaux, et une

apprentie brodeuse

à la machine. — M. et H. Dennler, Seyon 12, 1er.

Homme actif et débrouillard, possédant bonne écriture, cherche place de

magasinier, emballeur, commissionnaire

ou autre emploi similaire. — Demander l'adresse du No 243 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

suisse allemand, 17 ans, fort et robuste, cherche place chez paysan ou vigneron pour se perfectionner dans la langue française. — Entrée et conditions suivant entente. — S'adresser à Charles Geissbühler, à Peseux.

Maison de la place cherche

JEUNE FILLE

aide-vendeuse (notions de couture si possible). Entrée immédiate. Faire offres, avec certificat scolaire et photo, sous C. S. 236 au bureau de la Feuille d'avis.

Avocat

30 ans, plusieurs années de pratique, trois langues,

cherche collaboration ou association

éventuellement secrétariat, si possible en Suisse romande. — Adresser offres sous P. 2499 N à Publicitas, Neuchâtel.

Maison de gros engagerait un

jeune homme

pour divers travaux de bureau et pour faire les courses en ville. — Faire offres à case postale 6654.

JEUNE FILLE

très bonne éducation, études supérieures, frœbellenne, cherche pour janvier occupation auprès d'enfants, les après-midi. Piano, gymnastique. Adresser offres écrites à M. N. 182 au bureau de la Feuille d'avis.

ASSUJETTIE COUTURIÈRE AYANT DIPLOME DEMANDE PLACE. — Envoyer offres case postale 6623, Neuchâtel.

On cherche

pour le Vignoble et le Val-de-Travers

dépositaire

sérieux; gros gain assuré. Ecrire sous chiffres X 5930 J aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.

Apprentissages

Maréchal

On cherche une place d'apprenti maréchal pour un jeune homme de 16 ans, fort et robuste. — S'adresser à Ad. Humbert-Droz, Lignières. Téléph. 7.

AVIS DIVERS

Qui donnerait

leçons de guitare

une ou deux fois par semaine, le soir. — Faire offres écrites à G., Saars 15.

La Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel
fait rapidement et consciencieusement
LES
ANALYSES D'URINE

Salle des Conférences

Mardi 3 décembre, à 20 h. 30
SOIRÉE DE GALA

Yvette GUILBERT

Chansons à pied, à cheval, en bateau.

Location: Fœtisch frères S. A.

Assurances
Accidents et Vie
sont traitées avantageusement auprès de la
"Winterthour"

Société suisse d'assurance contre les Accidents — Société d'assurance sur la Vie

Agence générale : M. ROBERT WYSS
Promenade-Noire 3, Neuchâtel

Agent : M. W. Roquier, inspecteur, Rue du Trésor, Neuchâtel
Agent : M. Jean Merian, inspecteur, Parcs 1, Neuchâtel

Leçons de répétition et d'entraînement
pour élèves retardés ou pressés dans les sciences

Walther Schmid
Privat-docent à l'Université
Promenade noire 3 — Téléphone 14.19

Tirage quotidien courant
13.500 ex.

La
Feuille d'Avis de Neuchâtel
est distribuée chaque matin par
porteurs et porteuses
ainsi que par la poste
dans les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, le reste du canton et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

NOBLE COMPAGNIE des FAVRES, MAÇONS et CHAPPUIS

L'assemblée générale réglementaire aura lieu à l'Hôtel de ville de Neuchâtel, le samedi 30 novembre 1929, à 14 heures.

Les communiers de Neuchâtel habitant le ressort communal, âgés de 19 ans, qui désirent se faire recevoir de la Compagnie doivent s'inscrire chez le secrétaire M. André Wavre, notaire, au Palais Rougemont, jusqu'au jeudi 28 novembre, au soir.

MARIAGE

Dame de 60 ans, bonne ménagère et de bon caractère, avec joli ménage, désire faire connaissance d'un monsieur ayant situation assurée, désirant gentille vie de famille. Pas de réponse à anonyme. — S'adresser sous chiffres A. B. 125, poste restante, la Chaux-de-Fonds.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

Demandes à acheter

Jouets

sont achetés par Perregaux, Moulins 15. — Une carte suffit.

On achèterait tout de suite, d'occasion, une

banque de magasin

Faire offres avec prix à E. Schweizer, Rochefort. Téléph. 6.

Armes anciennes

On demande à acheter pour collections : hallebardes, épées, sabres, pistolets, etc. Offres à Alfred Bühler, le Locle.

Remerciements

Monsieur et Madame Alfred CHAPUIS et leurs enfants, ainsi que Monsieur Louis RENAUD, tiennent à exprimer leur vive reconnaissance aux nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grande épreuve.

Neuchâtel, le 27 nov. 1929.

Ce soir à 20 h. 30 **APOLLO** Ce soir à 20 h. 30

L'ARGENT

d'après le roman d'E. ZOLA

Dès vendredi: **VISAGES OUBLIÉS** drame passionnant

KREBS

TAILLEURS
NEUCHATEL
4, rue de l'Hôpital

se feront un plaisir de vous soumettre leurs collections pour l'HIVER. Elles plaisent par la variété des tissus et la richesse des coloris.

Vêtements civils et de sport pour messieurs — Costumes et manteaux pour dames

KREBS

Feuilleton
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le chat du bord

ROMAN MARITIME

par 23

ERNEST CAPENDU

Se dirigeant vers un bureau, il alluma une lampe, ouvrit des tiroirs et prit différents papiers.

Ensuite, s'asseyant, il trempa une plume dans l'encrier et, ouvrant le journal du bord, il écrivit :

« A bord de la « Brûle-Gueule », le 22 brumaire, an VIII.

» Ce jour, après une croisière fertile en combats dans l'océan Indien, revenant en France, porteur d'ordres du général Marlatic, commandant en chef à l'Ile-de-France, j'ai, moi, Gabriel Crochetout, capitaine corsaire, commandant la corvette la « Brûle-Gueule », signalé la terre à trois heures de relevée.

» En même temps mes vigies signalaient deux voiles. Puis d'autres voiles étaient successivement relevées. Le port de Brest est bloqué, mais, comme aucun signal ne m'avait averti de cet état de choses, je suis venu me jeter dans la ligne de blocus.

» Attaqué par une frégate anglaise, « the Queen-Anne », de 40 canons, nous l'avons contrainte à fuir devant nous en manquant de la couler. Nous allions tenter d'échapper aux Anglais en prenant le vent, quand une avarie majeure est venue couper notre marche.

» La corvette, désemparée de son mât de misaine, ne pouvait lutter de vitesse avec les Anglais. Cernée de tous côtés, sans aucun espoir de salut, la «Brûle-Gueule» était perdue. Tel est l'avis du citoyen Delbroy mon second du citoyen Nordèt mon maître d'équipage, ainsi qu'il résulte du procès-verbal ci-joint.

» La « Brûle-Gueule » a dans sa cale quatre millions de francs provenant de ses prises récentes. Je ne veux rien rendre aux Anglais, je ne veux pas que leur drapeau flotte à la mâture de ma corvette.

» En conséquence, j'ai fait échouer la « Brûle-Gueule » au fond de la baie de Douarnenez, et là je vais me battre jusqu'à la dernière limite. Puis le dernier survivant mettra le feu aux poudres, et, s'il n'y a plus de poudre, il incendiera la corvette. Les Anglais ne l'auront pas.

» Quand on lira ce journal, nous serons tous morts, la « Brûle-Gueule » n'existera plus, mais l'honneur du pavillon sera sauf !

— Que mes armateurs me pardonnent, mais mes campagnes précédentes les ont assez enrichis pour qu'ils regrettent moins la « Brûle-Gueule ».

» Vive la France !

Crochetout signa au-dessous de cette sorte de déclaration, puis il ferma le registre. Prenant les papiers qu'il avait déjà choisis et qui contenaient ses lettres de marque, la liste de l'équipage, les états de service du navire, il plaça le tout dans une boîte de fer-blanc, qu'il ferma hermétiquement, enduisant les interstices du couvercle d'une couche épaisse de cire.

Cela fait, il prit ses armes, les visita, passa les pistolets à sa ceinture, enfonça le poignard dans son gilet, attacha la hache à son poignet droit, puis, reprenant la boîte de fer-blanc, il monta sur le pont.

Tous ses ordres avaient été exécutés: la corvette, solidement étayée, était immobile, présentant son flanc armé à l'ennemi qui s'avançait. Delbroy veillait à tout. Kernoë, assis à l'arrière, penché à demi sur le bastingage, paraissait absorbé dans une pensée douloureuse.

En voyant Crochetout apparaître sur la dunette, Delbroy s'avança vers lui :

— Commandant, dit-il, tout est paré!

— Bien, Monsieur ! répondit Crochetout.

Un silence profond suivit cet échange de paroles sacramentelles.

La nuit était moins noire : à la teinte *grisâtre* que prenaient les nuages, on pouvait juger que la lune venait de se lever et que ses rayons, après avoir dissipé la couche de brouillard qui les voilait encore, allaient descendre jusque sur la terre.

A l'horizon, on distinguait vaguement comme une masse plus noire se détachant dans l'épaisseur des ténèbres. Cette masse s'avançait lentement, mais progressivement vers le point de la baie où était échouée la « Brûle-Gueule ».

— Attention ! à vos pièces, enfants ! commanda Crochetout d'une voix sonore. La danse va commencer ! Delbroy, comme nous ne naviguons plus, vous n'avez rien à faire à l'avant. Demeurez près de moi.

Crochetout n'achevait pas, que la massemasse noire que l'on distinguait à courte distance disparaissait soudain comme si elle eût été entourée d'un nuage... puis, au même instant, le nuage déchiré faisait place à une trombe de feu... Une détonation effroyable retentit... une pluie de boulets vint faire jaillir l'eau autour de la « Brûle-Gueule ».

— Feu ! commanda Crochetout. Feu partout, et pointez bas !

XXVII

La nuit

— Entends-tu ?

— Sainte vierge d'Auray ! quelles bordées !

— C'est du vingt-quatre, cela s'entend, pas vrai, Artigou ?

— Oui, Kerloch, et l'autre n'a que du douze ou du dix-huit...

— Eh ! Kervern ! quel feu soutenu ! Comme c'est servi !

— C'est la corvette de ce tantôt, qui s'est réfugiée dans la baie et qui est venue échouer au fond, plutôt que de se rendre.

— C'est donc cela, que les Anglais ont fait embarquer deux pilotes au Camaret.

— Eh oui, Kervern ; mais si la corvette est venue échouer au fond, comment a-t-elle fait pour franchir la passe : elle n'a pas pris de pilote ?

— C'est vrai ! dirent plusieurs voix.

— Oh ! s'écria Kerloch, écoutez, regardez ! voilà le feu qui recommence avec plus de furie !

Effectivement, les détonations rapides qui se succédaient depuis une demi-heure augmentaient de violence. Il faisait toujours nuit noire : tout ce qu'on pouvait distinguer au loin en mer, c'était une lueur rougeâtre indiquant le lieu du combat.

Une quinzaine d'hommes étaient là, au pied de la falaise, les vagues leur baignant les chevilles : le cou tendu, les yeux animés et s'efforçant de percer l'épaisseur des ténèbres. Il ventait ouest plein alors, la marée montait, le flot était court, et il se brisait avec violence. En haut de la falaise un grand feu de paille brillait et, projetant au loin ses lueurs rougeâtres, éclairait les crêtes moutonneuses des vagues.

C'était à l'extrémité de la Bretagne, à quelques lieues de Camaret, vers le milieu de la baie de Douarnenez, que ces hommes étaient réunis. Il était plus de minuit, la lune ne s'était pas encore levée, et pas une étoile ne brillait au ciel. Le vent, qui venait de sauter et de passer au large, apportait à la côte le bruit assourdissant du combat. Cette partie des côtes de la vieille terre armoricaine offre l'aspect le plus épouvantablement désolé que l'on puisse rêver. Qu'on se figure une suite interminable de hautes falaises, dont la base est submergée à chaque marée haute et dont la crête désolée n'a jamais été entamée par le soc de la charrue.

C'était au pied de ces falaises, non loin de la pointe du Bellec, que les quinze hommes, tous vêtus en matelots ou en pêcheurs, se tenaient réunis. Il y avait près d'une heure que le bruit des premiers coups de canon échangés en pleine mer avait appelé les premiers : tous étaient successivement descendus, avec une agilité merveilleuse, par quelques-unes de ces «traces» courant en zigzag sur le flanc des falaises. La mer montait, battant les jambes de ces hommes qui avaient derrière eux le rocher à pic ; mais aucun d'eux ne paraissait se préoccuper du danger. L'attention de tous était concentrée sur la zone lumineuse qui brillait à l'horizon.

C'est que c'était un grandiose spectacle que celui auquel ils assistaient.

A leurs pieds, s'étendant dans les ténèbres, se perdant dans la nuit, la mer sombre aux vagues écumantes, aux murmures sinistres et menaçants. Derrière eux et sur leurs flancs, les murailles à pic des falaises ; puis, au large, une clarté rougeâtre, comme un foyer de fournaise allumée sur les eaux de la baie, et, dans ce foyer, des ombres passant, allant, venant, s'élançant, disparaissant. Plus loin, une masse se détachant à peine du sein d'un brouillard aux reflets ardents. Et des détonations formidables, non interrompues ,formant un roulement qui ébranlait les échos à cinq lieues dans les terres.

— Elle se défend bien, dit Kerloch avec admiration.

— Tu es sûr que c'est la corvette de tantôt, Kervern ?

— Sans doute, mon gars ! C'est la corvette qui n'aura pu forcer les lignes des Anglais et qui alors sera venue chercher un abri dans la baie.

— Oui ; mais, ce que je ne comprends pas, dit Artigou, c'est qu'elle ait pu franchir la passe, la nuit, sans fanal.

— Et surtout, ajouta Kerloch, qu'elle ait louvoyé jusqu'au fond de la baie, suivant le canal si étroit, le seul navigable. Il n'y a pas d'exemple depuis bien longtemps qu'un navire ait pu faire pareille route.

— Les Anglais l'ont bien faite, puisqu'ils ont suivi la corvette. Tu le vois bien, Kerloch.

— Possible ; mais ça ne prouve rien, ce que tu dis là. Les Anglais n'ont-ils pas à leur bord les deux meilleurs pilotes du Camaret, les deux seuls qui connaissent tous les passages de la baie ? D'ailleurs, Kerdréach et Bénech n'ont-ils pas, l'année dernière, posé des bouées sur le chenal ?

— Oui ; mais eux seuls les connaissent et savent les retrouver, puisqu'elles ont été mises sous l'eau pour ne pas indiquer la route à tout le monde.

— Raison de plus pour qu'on ne s'explique pas ce qu'on voit.

— Pour avoir fait franchir la passe à la corvette, pour l'avoir fait naviguer dans le chenal et pour être venu la faire échouer sur les brisants du Bellec, les seuls dont on ne puisse approcher que du large, je dis qu'il faut être un fier pilote ; et je ne sais pas, vieux, si Kerdréach et Bénech, tout malins qu'ils sont, pourraient en faire autant sans le relèvement des bouées.

— Et il n'y a pourtant pas de meilleurs pilotes que Kerdréach et Bénech, dit Kerloch.

— Il n'y en a peut-être plus, mais pour sûr il y en a eu un.

— Qui donc ?

— Va à la ferme de Crozon, entre chez le père Yvanec, Kerloch, et demande-lui la mermission de faire la prière des morts devant le lit en deuil ; et puis, quand tu te relèveras, tu pourras dire que tu as prié pour un pilote comme il n'y en a plus.

— Et à qui donc qu'était ce lit, le Caër ?

Le paysan se signa avant de répondre.

— A Maüyc, le fils d'Yvanec, répondit-il.

— Maüyc ! C'est son lit qui est comme un autel un jour de funérailles ?

— Oui.

— Et pourquoi cela ?

— Yvanec a fait arranger le lit comme cela depuis que Maüyc s'est ensauvé.

(A SUIVRE.)

Administration : rue du Temple-Neuf 1
Rédaction : rue du Concert 6.

Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h. et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Les prescriptions de dates ou d'emplacements spéciaux des annonces ou réclames sont observées dans la mesure du possible, mais sans aucune garantie.

Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.

AVIS OFFICIELS - IMMEUBLES - ENCHÈRES

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS DE SERVICE

L'Etat de Neuchâtel offre à vendre par voie de soumission, aux conditions habituelles et avant abatage, les poteaux et les billes et traverses de hêtre et chêne qui pourront être sortis des coupes dans les forêts cantonales du Ier arrondissement. Il s'agit d'environ :

Forêt du Trembley
15 m³ de hêtre.
Forêt de l'Eter
300 poteaux,
120 m³ de hêtre,
5 m³ de chêne.
Forêt de Pourtalès
300 poteaux,
50 m³ de hêtre.

Pour visiter les coupes, s'adresser aux gardes forestiers : Paul Girard, à Hauterive; René Béguin, à l'Eter s. Cressier, et Ami Geiser, à la Maison des Bois sur Enges.

Les soumissions portant la mention « Soumission pour bois de service » seront adressées au bureau du soussigné jusqu'au jeudi 5 décembre à 10 heures, moment où elles seront ouvertes en présence des intéressés.

Saint-Blaise, le 25 nov. 1929.

L'inspecteur des forêts du Ier arrondissement : Jean Roulet.

COMMUNE de CERNIER

VENTE DE BOIS DE SERVICE

Lundi 2 décembre 1929, à 15 heures 45, le Conseil communal vendra par voies d'enchères publiques, dans l'Hôtel de Ville de Cernier, Salle de la Justice de Paix, les bois suivants exploités à la Côte Devant et au Mont d'Amin :

551 billons et plantes en 8 lots, cubant 391,18 m³
19 lattes non écorcées, cubant 4,16 m³

Paiement dans les 30 jours, dès celui des enchères.

Tous ces bois sont situés à proximité de bons chemins ; pour les visiter et obtenir la répartition par lots, s'adresser au Bureau communal.

Cernier, le 20 novembre 1929.

Conseil communal

IMMEUBLES
VENTES ET ACHATS

Belle villa locative

à vendre à Lausanne, huit appartements, bains, chauffage central, garages. Revenu 10,560 fr. A verser environ 20,000 fr. rapportant net 3860 fr., soit 19 %. « LA RUCHE », Mérinat et Dutoit, Ale 21, Lausanne.

Môtiers

A vendre, non loin de la gare de Môtiers, une jolie propriété comprenant maison d'habitation de deux appartements, atelier, remise. Grand dégagement. Conditions très avantageuses.

Etude René Landry, notaire, Neuchâtel, Treille 10 (téléphone 14.24).

Café-restaurant avec cinématographe

Pour cause de décès, à vendre, dans chef-lieu de district, café-restaurant avec seul cinéma de la région, situé en plein centre, en face de l'arrêt de ligne de tramway. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Perregaux, notaire, et Abram Soguel, agent d'affaires, à Cernier (Neuchâtel). Tél. 51.

A VENDRE

Une boulangerie à Neuchâtel, un buffet de gare au Val-de-Travers, un bon petit café à Avenches, un commerce de beurre et fromage à Bienne, une petite épicerie à Neuchâtel, une petite épicerie à Cortaillod.

Plusieurs petites maisons bon marché dans le Vignoble.

Petites villas à Neuchâtel et environs.

Grandes villas dans bons quartiers de la ville.

Plusieurs domaines.

Terrains à Neuchâtel, Saint-Blaise, Cornaux, Colombier, Gorgier.

Renseignements gratuits, Agence Mathys, Neuchâtel.

A vendre :

maison de rapport

dans bon quartier de la ville, cinq logements, un magasin, beau jardin. Prix avantageux. — Agence Mathys, Neuchâtel.

Maison à vendre à Cormondrèche

A vendre tout de suite ou pour époque à convenir maison nouvellement construite avec jardin, deux appartements de quatre chambres et dépendances, grand garage, vue très étendue. — S'adresser, pour visiter, à M. Paul Bura, entrepreneur à Neuchâtel, et pour les conditions à l'Etude Michaud, notaire et avocat, à Bôle.

A vendre une

vigne

de 545 m² près de Cormondrèche. S'adresser à Samuel Perret, Serroue sur Corcelles.

A VENDRE

rue des Chavannes,

immeuble locatif

avec magasin, pouvant se transformer suivant plans établis. Pour visiter et traiter s'adresser à Paul BURA, rue du Temple Neuf No 20.

Bon...

... Je vais à Neuchâtel, chez l'Agence Mathys, notre propriété sera vendue !

Pour pensionnat, etc.

A vendre, pour époque à convenir,

VILLA

entre Neuchâtel et Serrières, dans très belle situation, dix pièces et quatre alcôves habitables, jardin d'agrément et verger. Vue superbe. Prix très raisonnable. — Agence Mathys, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

L'enchère publique annoncée au collège de Corcelles pour le vendredi 29 novembre 1929

n'aura pas lieu

Boudry, le 26 nov. 1929.

Office des poursuites :
Le préposé : H.-C. Morard.

A VENDRE

A remettre un petit magasin

épicerie-primeurs

en ville. — S'adresser : E. Bourquin, avocat, Terreaux 9.

Occasion. — Un

calorifère

Junker et Ruh, en bon état. — S'adresser : Premier-Mars 12, au 2me étage.

Cols nouveauté pour dames

Choix incomparable chez

GUYE-PRÊTRE

A VENDRE

au

Chaumont de Bonstetten

52 stères sapin ;
485 fagots ;
63.69 m³ bois de service en 40 pièces.

Pour visiter, s'adresser à M. Adolphe Rieser, à Chaumont, et pour traiter à M. Ernest Guyot, notaire, à Boudevilliers, téléph. 2.

Joli veau

mâle, à vendre, chez P. Oesch, Favarge-Monruz.

Confiserie Wodey-Suchard

succ. Creux-Wodey

RUE DU SEYON 5
NEUCHATEL - Téléphone

Toute la gamme DES CACAOS

TOUS LES PRIX ET TOUTES les QUALITES

T. S. F.

A vendre accumulateur 120 volts, parfait état, fr. 40.— ; un rechargeur d'accus 4 volts et 120 volts, fr. 60.—. Demander l'adresse du No 250 au bureau de la Feuille d'avis.

Oui...

le Comptoir Vinicole Ecluse 14, vend le meilleur Cognac, et le plus fin des Rhums...

A vendre belle

poussette de chambre

S'adresser, le matin, Parcs 55, Mme Michel, sous-sol.

Fiat 503

A vendre : un pont s'adaptant dans la carrosserie, ainsi que capote, une roue complète et pare-clous, un projecteur, une bouteille « Aga » avec régulateur. — S'adresser Jean Vœgeli fils, Corcelles (Neuchâtel).

LISCHER, Treille 2 — WALDER, Hôpital 22

PAIN COMPLET 43 c. le kg.

le plus nourrissant, le meilleur goût, se conservant très bon

HAUSSMANN, Bassin 8 — LERCH, Plan Perret 1

A VENDRE

sur les terrains de la Maladière

double hangar, en bois, ainsi que deux maisonnettes pour remise

Adresser offres écrites à R. T. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

SOULIERS FANTAISIE

Pumps daim noir et verni

FR. 18.50 sont exposés dans nos vitrines

avec timbres escompte

CHAUSSURES PÉTREMAND Seyon 2 Neuchâtel

AUTOMOBILISTES

PRÉSERVEZ vos radiateurs du gel avec la

glycérine

prix avantageux

Droguerie P. SCHNEITTER

Epancheurs 8

Jardinières

en bois et en métal

15 modèles différents en magasin

J. Perriraz

TAPISSIER

Faub. de l'Hôpital 11. Tél. 99

Mon délice Diva-Déa graisse mélangée au beurre

A vendre

réchaud électrique

deux plaques, état de neuf. Occasion très avantageuse. M. Cellier, la Coudre.

A vendre une

paire de skis

à l'état de neuf. Prix fr. 25.—. S'adresser rue Pourtalès 5, 2me étage.

A VENDRE

à bas prix, un **piano noir** pour débutants, un berceau en fer et un réchaud à gaz trois feux. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital No 64.

Neuchâtel

blanc extra, depuis 1.15 la bout.

COMPTOIR VINICOLE
Ecluse 14 et magasins Meier

A vendre trois

chèvres blanches

à bas prix. Edgar Tripet, Vauseyon 14 a.

Papier crêpe

48 teintes, rouleau de trois mètres à fr. 0.30, à la manufacture de Cotillons G. Gerster, Saint-Honoré 3. 1er étage.

Pharmacie Coopérative

Huile de foie de morue

fraîche la

Fr. 2.80 le flacon

de 1 l. environ

Fr. 2.20 la bouteille

Ristourne garantie de 5 %

Bois de feu sec

à vendre, beau cartelage foyard et sapin, prix du jour. — S'adresser à P. Oesch, Favarge-Monruz.

A vendre

Carottes rouges

première qualité, la mesure fr. 2.50; les 100 kilos fr. 16.—, chez P. Oesch, Monruz.

OCCASION

deux calorifères

Junker & Ruh. — S'adresser à la librairie Reymond.

Cela ne dépend pas du veau!

Des cuisiniers célèbres déclarent : « Cela ne dépend pas du veau ou du bœuf, mais de la préparation, car la préparation est tout. »

On pense volontiers à cette sentence, en ce qui concerne le café, pour lequel la qualité employée importe moins qu'une préparation bien comprise.

Cette dernière consiste en ceci : Mélanger au café moulu environ un tiers de chicorée « Arome » (plus ou moins suivant les goûts), on obtiendra ainsi une boisson des plus savoureuse, à la belle couleur brun-or que l'on aime tant. Essayez !

LA BONNE ADRESSE :

TAPISSERIE BECK

PESEUX, rue de Corcelles 13

FABRIQUE DE MEUBLES REMBOURRÉS

Se rend partout
Livraison franco
BIENFACTURE GARANTIE

Blé et graines mélangés

pour volaille, à fr. 30.— les 100 kilos

Blé noir, maïs, avoine, son, remoulage. Farine de viande, de poisson, de trèfle. — Graines et ustensiles pour oiseaux en volière et en liberté. — Foin, paille. Raphia teint et naturel.

Sur demande, livraison à domicile. — Téléphone 263.

Ph. Wasserfallen, Neuchâtel

AUTOMOBILISTES

Vous trouverez un choix superbe de
COUVERTURES POUR AUTO
COUVERTURES DE VOYAGE
depuis Fr. **16.50**
COUSSINS en cuir depuis Fr. **7.80**

CHEZ

E. BIEBERMANN

Bassin 6 — NEUCHATEL

LE VESTON CROISÉ...

est toujours à la mode. Il faut reconnaître que sa coupe précise et hermétique est tout ce qu'il y a de plus élégant. Le Monsieur qui porte un veston croisé laisse deviner qu'il a le souci de sa toilette ; cet homme est un personnage sympathique.

Le manteau aussi se porte surtout de forme croisée, cette saison. Les nôtres sont coupés avec chic, sont chauds et douillets. En les portant, vous avez le sentiment agréable et réconfortant d'être bien mis.

Notre service de retouches se charge de toutes les corrections, gratuitement, et fait même plusieurs essayages si c'est nécessaire. En achetant un vêtement Excelsior, vous aurez donc pratiquement un vêtement sur mesure, avec cette différence qu'il vous coûte bien meilleur marché.

NOS SIX SÉRIES SPÉCIALEMENT AVANTAGEUSES :

55.- 75.- 95.- 110.- 125.- 150.-

EXCELSIOR

Grand'Rue 2 (Angle rue de l'Hôpital) - NEUCHATEL - M. Dreyfus

AVIS DIVERS

Armée du Salut — Ecluse 20

Vendredi 29 novembre, à 20 heures

Réunion publique

présidée par

le Colonel Hauswirth

accompagné du s/capitaine Cachelin

Invitation cordiale à tous.

Pourquoi payer cher si vous pouvez avoir une

Ondulation permanente

avec toutes les garanties, pour **Fr. 25.-- à 35.--** tout compris. — Exécution avec l'appareil du dernier perfectionnement et par un spécialiste.

Salon de coiffure SCHWEIZER

Rue de l'Hôpital 10
Premier étage

TRÈS BIEN INTRODUITE DANS TOUS LES MILIEUX

La Neuchâteloise

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Compagnie d'Assurances sur la Vie

présentera à chacun la police qu'il lui faut - ni trop, ni trop peu. Assurances populaires, collectives, agricoles, etc. Pas de formalités ni de paperasses inutiles. — Tarifs avantageux.

Accidents - Responsabilité civile Incendie - Vie - Transports - etc.

Agence générale à Neuchâtel
TH. PERRIN, Hôtel des Postes

Quelques acquisiteurs actifs seraient encore engagés

XVme Exposition

Union féminine suisse des arts décoratifs

Du 2 novembre au 2 décembre
Galerie Léopold Robert
(Avenue Dupeyrou 7)
à Neuchâtel

Mlle A. Peillon — Pastels et sculptures
Mlle A. Perrenoud — Papiers découpés

(Du 9 novembre au 2 décembre)

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Portes 19 h. 15 — Rideau 20 h. précises

Soirée annuelle de « La Lemana »

avec le précieux concours de Mme Sancho Pelletier et de ses élèves

Au programme :

« LES BELLES VACANCES » de Jacque-Dalcroze
PIÈCE HISTORIQUE en 4 actes de Georges Blot
MUSIQUE

Prix des places : fr. 1.65, 2.20, 2.75

Programme donnant droit à un billet de loterie : 50 c.

Billets en vente chez Mme Bissat, papeterie, à partir du mercredi 27 courant, et le soir aux portes dès 19 h. 15.

La soirée sera terminée pour les derniers trams.

CAFE DU CONCERT

Samedi 30 novembre, dès 19 h. 30

MATCH AU LOTO

organisé par la Société des Troupes de forteresse

Beaux quines

Invitation cordiale aux membres et aux amis de la Société.

La tenancière et la Société.

Restaurant Troutot

Ruelle Dublé

Dès 20 heures — SAMEDI 30 NOVEMBRE — Dès 20 heures

Match au loto

organisé par la Société d'Epargne « *Les Glaneurs* »

Superbes quines — Quines surprise

Match au loto du Cercle libéral

Samedi 30 novembre, dès 20 h. 30

Cordiale invitation. — Le Comité.

LA PAGE DE MADAME

Enquête sur la mode

Du « Journal des Débats » :

Quand Pincevif apprit que les robes de 1930 auraient la taille courte, il remercia le ciel et s'en fut trouver Courdeju. — Voilà, lui dit-il, le plus beau de tous les sujets d'enquête. La mode, c'est la femme, et la femme, c'est la vie. Quand elle change, le ciel et la terre changent à la fois. — Je vois, répondit Courdeju, trois articles de 200 lignes.

Qui allaient-ils interroger ? Ils pensèrent au président de la République. Mais Courdeju fit la remarque que ce haut magistrat, dans l'esprit de la Constitution de 1875, se tient hors des partis, et, à proprement parler, n'exprime jamais d'avis. A quoi bon lui demander ce qu'il pense de la jupe longue ? Cette indiscrétion ne pouvait que le compromettre. Pincevif se rendit à l'avis de son camarade. Ils eussent bien interrogé les ministres, mais le malheur des temps voulait que justement ce jour-là il n'y eût pas de ministère.

— Vois-tu, dit le sagace Courdeju, tout l'art de l'enquête c'est de solliciter le jugement de ceux qui ne connaissent rien à l'affaire. Nos prédécesseurs le savaient et quand il y avait des troubles dans les Balkans, ils couraient demander à Sarah Bernhardt ce qu'ils en devaient penser.

— Nous allons, dit Pincevif, interroger le doyen de l'Académie des sciences.

Le vénérable vieillard, si connu par les applications qu'il a faites du théorème de Lindemann à la quadrature du cercle, reçut les deux jeunes gens avec bienveillance. Il sourit à leur question et, d'une voix de marmelade, il bégaya: « Ah ! Messieurs ! la taille courte, c'est bien joli. Et vous me dites aussi qu'on fait des jupes à pétales et des fichus de mousseline. C'est charmant. Avec de petits cothurnes, n'est-ce pas, et des bas blancs ? Et le chignon tenu dans un peigne d'écaille. Je ne connais que cela ».

— Nous sommes perdus, souffla Pincevif à Courdeju, il se croit en 1830 !

Ils décidèrent alors de demander l'avis du préparateur de paléontologie du Muséum, à qui rien n'est étranger de l'évolution des formes. Il les reçut sous le buste effrayant de l'homme de la Chapelle aux Saints, près de qui un gorille est beau. Un bifteck de mammouth se racornissait dans un bocal. Les deux journalistes, un peu intimidés de cette excursion à l'origine de l'espèce, exposèrent leur requête. A leur grande surprise, l'homme de science parut réfléchir. « La nature, dit-il, ne fait point de bonds. J'ai connu le temps où les femmes portaient la ceinture au milieu des cuisses. Il y a trois ans de cela. Depuis lors, elle a remonté peu à peu, et si maintenant elle est au-dessus des hanches, à ce que vous appelez la taille, comme si la nature avait fait une taille ! ne vous imaginez pas qu'elle y reste. Et pourquoi s'arrêterait-elle, Messieurs, je vous le demande ? Elle continuera à monter, et vous la trouverez sous les bras l'an prochain. Où sera-t-elle l'année suivante ? La croissance de la robe a suivi un progrès régulier. Elle s'est d'abord allongée par derrière, c'est-à-dire du côté qui reçoit le moins de lumière, comme le font tous les végétaux. Naturellement le devant a suivi, par prolifération de l'étoffe, mais avec du retard ; maintenant la queue de la robe commence à pousser des rémiges qui touchent le sol, tandis que, sur la face ventrale, l'arête du tibia reste découverte. Mais déjà des panneaux, des volants et de molles draperies, comme on en trouve chez les siphonophores, s'apprêtent à accroître ces tissus insuffisants et à descendre sur le cou de pied. Les lois de l'évolution sont infaillibles. »

C'était un jeudi, qui est le jour de Mme d'Allodole. Ils s'avisèrent de l'interroger. Il était tard, et ils trouvèrent la jeune femme déjà habillée pour le dîner. Elle portait une robe de mousseline noire. Des volants plats s'échappaient d'étroites nervures diagonales et s'enroulaient autour d'elle comme autant de spirales. Dans un coin du salon, l'excellent Mgr Abricot, les mains croisées, s'entretenait avec elle du roman que Francis Carco prépare en collaboration avec Marcel Boulenger.

— La robe longue ! s'écria Mme d'Allodole, mais la voilà ! Je porte ma première robe longue, et vous ne savez pas comme cela me gêne. Il me semble que je suis nue.

Elle tourna sur elle-même. Les deux jeunes gens virent alors que la robe allait jusqu'aux pieds, mais que le bas en était transparent, de sorte que les jambes minces apparaissaient, voilées, mais encore charmantes, jusqu'au genou.

— Allons, Messieur, dit avec bienveillance Mgr Abricot, je vois que vous hésitez entre l'ancienne mode et la nouvelle, et que vous ne savez si vous devez regretter ou vous réjouir. Permettez-moi de vous répondre en théologien. Quelle que soit la mode, le Diable ne perdra rien de ses droits. Henry BIDOU.

ROBE. — Robe de velours imprimé lavande, avec des dessins bleu marine. Le mouvement est drappé sur le côté légèrement remonté, le dos est plongeant et l'encolure drapée.

L'enfance sportive

Trop souvent le public croit voir un hercule dans un obèse et un bébé bien portant dans un enfant gras. Cette fausse idée de la force et de la santé n'est pas la moindre des erreurs contre laquelle nous devons réagir. Elle est le résultat de notre sens sportif, faussé par l'athlète de foire. Certes, un bébé ne doit pas être maigre, car il manquerait de ressources dans le cas des fréquents dérangements du jeune âge, mais de là à ressembler à un bébé Cadum, il y a loin.

Que faut-il donc faire pour avoir des enfants bien portants ? Les soumettre à une hygiène constante : nourriture graduellement dosée, régulière et saine, grand air, mouvements nombreux, sommeil maximum, parfaite propreté corporelle. Les exercices de la première enfance sont d'une grande utilité, et l'on doit essayer de réagir contre la tendance qu'ont les mères à élever leur progéniture dans du coton.

Au point de vue des mouvements, nous devons considérer l'enfant comme un petit animal. Il faut le laisser se débrouiller dès qu'il le peut, n'être à ses côtés que pour empêcher les imprudences pouvant occasionner des accidents.

C'est en forgeant, dit-on, qu'on devient forgeron. De même, c'est en vivant qu'on apprend à vivre. Un enfant, dont on entrave les moindres gestes, ne vit pas ; il ne prendra que trop tôt l'habitude des soins excessifs. La première initiative sera bridée ; il « osera » d'autant moins en grandissant qu'il sera habitué à ne pas oser et à ne pas remuer. En restant inerte, le bébé sera forcément gros, ce qui lui donnera cette fausse apparence de santé tant recherchée par les parents. Ceux-ci déchanteront bientôt, car le petit perdra en grandissant toute sa bonne mine et, à leur grand étonnement, leur merveilleux bébé deviendra peu à peu un être chétif et sans résistance. Sur lui, les moindres intempéries auront une prise néfaste, incapable qu'il est de réaction. Les plus petites chutes auront des suites regettables.

La meilleure pratique consistera à permettre au bébé de « gigoter » par terre, au moins une heure par jour dès son cinquième mois. Puis, au fur et à mesure qu'il prendra de la force, on le laissera se traîner sur le sol. Ainsi, il fortifiera ses reins, puis ses bras et ses épaules. Plus tôt il rampera à quatre pattes, mieux cela vaudra : il donnera à ses membres un exercice qu'il aura tendance à abandonner dès qu'il marchera. On ne doit point s'effrayer outre mesure des hardiesses de l'enfant. On ne s'apitoiera donc pas lorsqu'il lui arrivera une anicroche ; mieux vaut tenter de l'endurcir et lui permettre le plus souvent possible d'agir par lui-même.

Il faut laisser tout égoïsme de côté et prendre l'habitude d'élever son enfant, non point pour les autres ni même pour soi, mais pour lui. Les petits ayant tendance à copier les faits et gestes des parents, si ceux-ci sont des sportifs, il y a de grosses chances pour qu'ils le deviennent aussi. Il faut donc exploiter leur instinct d'imitation et jouer souvent avec eux. Si les parents ne peuvent le faire, ils doivent s'efforcer d'élever leur progéniture dans des milieux d'enfants remuants. Le jeu doit être la base de tous les exercices de jeunesse. Il faut favoriser toutes les occasions des mouvements récréatifs : culbutes, coups de pied dans des ballons légers, courses à quatre pattes, jeux de balles, escalade des tables ou des chaises, suspension par les bras ou jambes, petites courses, sauts divers, poursuites, etc. Mais on doit bien faire attention de ne pas forcer l'enfant : il faut se contenter de l'inciter à des jeux sans l'énerver. Plus il est jeune, moins on doit craindre la fatigue, car son instinct agit en modérateur. A. C.

PANORAMA BLOUSE

1. Blouse de crêpe de Chine pétale de roses avec des bandes incrustées dans le sens opposé et ornée de boutons de nacre. Métrage 3 m. 25 en 1 m.

2. Blouse de toile de soie ivoire avec un col rapporté et deux petites bandes incrustées qui se terminent sous les poches. Métrage 2 m. en 1 m.

3. Blouse en crêpe satin sable, se fermant sur le côté. Le col est pris sur l'envers, et une bande resserre les hanches. Métrage 2 m. en 1 m.

4. Jolie blouse en crêpe de Chine vert amande avec un col-écharpe noué sur l'épaule et des nervures du côté droit. Ceinture de peau. Métrage 2 m. en 1 m.

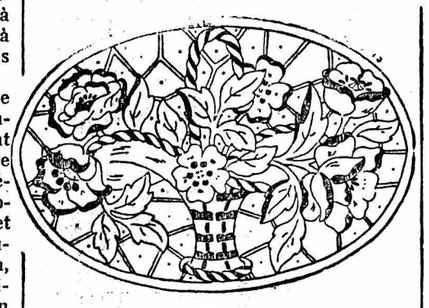

PANIER DE FLEURS. — Voici un modèle très décoratif qui pourra se broder de vives couleurs, sur de la toile de jute. Les roses sont rouges, les anémones rose-mauve et le pistil jaune.

La conservation par le froid des jus de fruits

Il est difficile de prévenir la fermentation des jus de fruits parce que l'air, les insectes véhiculent toujours des germes qui ont vite fait de transformer en alcool le sucre des moûts. Les moyens les plus usuels pour retarder cette alcoolisation sont : la « pasteurisation », c'est-à-dire le chauffage des jus à une température de 75 degrés C. environ, la « désinfection chimique », au moyen de benzoate de soude ou d'autres ingrédients, enfin l'« élimination mécanique des germes » à l'aide de filtres spéciaux.

A ces trois palliatifs, plus ou moins efficaces, mais tous entachés de quelque défaut, vient de s'ajouter une autre méthode, très intéressante, le refroidissement des jus de fruits à 1 ou 2 degrés au-dessous de zéro qui, non seulement écarte les risques de fermentation, mais conserve aux jus leur limpidité et leur saveur originelles et cela en l'absence de toute addition de produits chimiques. Ce refroidissement peut être produit soit par abaissement artificiel de la température de l'air des caves et transvasage des jus, soit par circulation d'un liquide froid dans des tuyaux immergés à l'intérieur des cuves, soit, enfin, par la combinaison de ces deux méthodes. C'est ce procédé mixte que la Coopérative pour l'utilisation des fruits, à Bischofszell, a installé, l'année dernière, dans ses caves, d'une superficie de 300 mètres carrés, meublées de cuves d'une capacité totale de 600,000 litres. Cette initiative, imitée par la coopérative d'Uznach, s'est révélée des plus heureuses puisque après sept mois de séjour dans les caves, les jus n'avaient rien perdu de leurs qualités et que le supplément total de frais causé par cette réfrigération (tous intérêts et amortissements compris) n'excède pas 2 centimes par litre pour le premier trimestre et 1,2 c. pour les suivants. Cette légère majoration du prix de revient est d'ailleurs largement compensée par l'accroissement de la valeur marchande des jus frais par rapport aux jus fermentés. Les produits ainsi conservés supportent sans dommage les transports en fûts, par camions, mais à condition d'être entreposés dans un local convenablement réfrigérés dès leur arrivée à destination.

Allo !...

Mme Penne était la personnification, blonde et dodue, de l'Eloquence.

Tout lui était prétexte à discours et nul ne se pouvait targuer de l'avoir entendue prononcer : « Oui », « Non », ou l'un de ces monosyllabes qui, en tant de circonstances suffisent si amplement aux mortels ordinaires à exprimer leurs pensées.

La sienne avait besoin de longs développements.

Bien entendu, par l'effet de la loi des contrastes, M. Penne usait, dans la conversation, d'un langage concis et c'est par de courtes phrases qu'il répondait aux longues périodes de Caroline.

Indulgent de nature, il subissait les cascades, les avalanches de mots que sa compagne déchaînait, essayait de saisir au vol les paroles essentielles et, durant que le flot sonore continuait de s'écouler, pensait à ses affaires.

Parfois, entre deux phrases, Caroline s'arrêtait :

— Tu m'interromps toujours, disait-elle (ce qui, elle le savait, était parfaitement faux).

Ou encore :

— Tu ne m'écoutes jamais (ce qui contenait une part de vérité).

Les magasins et les bureaux de Charles (Penne, Vieux, Colombey et Cie, bronzes d'éclairage) occupaient le rez-de-chaussée de l'immeuble où le ménage avait son appartement.

C'était commode, et, au prix où sont aujourd'hui les moyens de transport, Charles épargnait temps, fatigue, argent.

Mais cette situation privilégiée offrait aux yeux de Caroline, un autre avantage qu'elle appréciait grandement : grâce à un téléphone privé qu'elle avait fait installer, elle pouvait, à toute heure, appeler son mari, l'entretenir des menus incidents de la maison, proposer à sa sagacité la solution d'un problème domestique, lui demander un conseil...

Et l'on se doute, puisque, aussi bien, l'on sait quel don elle a reçu du Ciel, que ces communications (gratuites) n'étaient point limitées à trois minutes.

Charles les subissait sans impatience et profitait du fait qu'il était immobilisé derrière sa table pour signer son courrier, annoter des factures, vérifier des bulletins de commandes.

— Tu m'entends ?... Tu me suis ?... demandait parfois la voix chère.

— Oui... oui, répondait Charles... très, très intéressant.

Alors, la harangue continuait et Charles poursuivait sa tâche.

Midi moins cinq. Le petit timbre du téléphone privé, le petit timbre qui a l'aigre son de celui des réveille-matin retentit. Docile et courtois, M. Penne répond à l'appel.

— Mon chéri... Je voudrais te demander... figure-toi...

— Il est midi, Caro, je monte. Tu me diras ça dans un instant.

— Mais non... écoute-moi donc, c'est très urgent.

— Je te répète, Caro, qu'il est midi et que j'arrive.

— Veux-tu ne pas m'interrompre ! Veux-tu m'écouter !...

Charles se résigne. Le coude sur la table, le récepteur à l'oreille, il écoute. Caroline est dans un de ses meilleurs jours. Elle file, d'une voix sans défaillance, des phrases riches d'incidentes, qu'un orateur professionnel lui pourrait envier...

Pourquoi un sourire erre-t-il sur les lèvres de Charles ? Pourquoi Charles, posant le récepteur doucement sur son buvard, se lève-t-il et se dirige-t-il vers la porte ?

Il sort du magasin, pénètre sous le vestibule de l'immeuble ; entre chez la concierge, caresse le chat qui ronronne et fait le gros dos, joue avec le bébé qui, couché dans son berceau, au soleil, tette son pied avec délices, monte paisiblement trois étages, glisse, sans bruit, une clef dans une serrure, se dirige, à pas de loup à travers l'appartement, et, talons joints, dextre ouverte au front, dans l'attitude du soldat sans armes, témoignant, par des marques extérieures, à son supérieur, tout le respect qu'il éprouve pour lui, se présente devant sa femme.

Celle-ci lève la tête, aperçoit Charles qu'elle croyait toujours au bout du fil et qu'elle n'a cessé d'entretenir.

Alors, elle raccroche le récepteur, et, cessant de personnifier l'Eloquence pour incarner la Résignation :

— Tu vois bien, dit-elle, que tu ne m'écoutes jamais !... Pierre LA MAZIÈRE.

COUSSIN MITOU. — Quel délicieux modèle que le coussin que voici. Il représente un petit chat en goguette et, une fois terminé, est du plus heureux effet. Vous le broderez de nuances vives et bien choisies.

Les bonnes maximes sont le germe de tout bien ; fortement imprimées dans la mémoire, elles nourrissent la volonté.

JOUBERT.

La vie la plus douce est remplie d'amertumes ; l'immortalité seule peut nous consoler.

BOSSUET.

ROBE en géo vert Nil et dentelle du même ton. Boucle de strass.

CHAPEAU. —, Ce ravissant trotteur de feutre et de panne bleu turquoise emprunte une ligne très nouvelle.

MANTEAU de velours noir orné de fourrure blanche.

Changements

Toute mode nouvelle présente toujours, dès son apparition, des exagérations de part et d'autre. Ce sont surtout les couturiers qui ont voulu rénover la mode, et qui présentent des jupes de plus en plus longues. Mais les élégantes qui, elles aussi, ont réagi, ne veulent pas changer brusquement leurs chères habitudes d'indépendance, et je crois, effectivement que la mode va changer, mais peut-être pas dans le sens annoncé.

Quoi qu'il en soit, cette mode exagérée a servi à quelque chose : c'est d'obliger les femmes à faire de la toilette pour sortir le soir. Nous ne verrons plus de femmes en tailleur dans les salles chic, ce qui déparait considérablement l'ensemble.

En général, les toilettes du soir sont plus longues, mais pour faire diversion, les « plongeant » sont transparents. Les nœuds viennent se nicher un peu partout : dans le dos, sur les côtés, et même dans les jupes. Les fronces, elles aussi, se mettent sur le devant, sur les côtés et dans le dos, ne sachant pas exactement où se placer.

On perçoit nettement dans toutes les collections une indécision marquée ; tout le monde attend la mode nouvelle, car celle de maintenant ne peut durer.

Les teintes se risquent de plus en plus, et actuellement on porte le grenat, le vert, le beige qui lui est à la mode presque tous les ans, ainsi que les bruns cuivrés, les bois de rose. Naturellement, le blanc et le noir sont toujours appréciés des élégantes, comme du reste le gris clair.

Les fourrures se marient admirablement avec les teintes nouvelles : le petit gris sur le vert, le murmel, le vison, la belette sur le rouge, l'astrakan gris, le renard blanc et gris sur les manteaux noirs. On en porte également sur les chapeaux.

Pour les toilettes de mariées, le tissu est la seule garniture. On le choisit en général très simple, mais très étoffé. Les tailles sont plus courtes et les jupes très froncées et plongeant jusque à terre dans le dos. Le crêpe satin toujours en faveur et le crêpe Georgette sont les deux tissus les plus indiqués.

Les empiècements forment des décolletés très modestes, les manches sont longues et collantes, donnant ainsi à tout l'ensemble une note très correcte.

GIAFAR.

La pâtisserie

Une ménagère qui ne sait pas faire un peu de pâtisserie, ne sera jamais une cuisinière accomplie. Ce n'est pourtant pas plus difficile à apprendre que la cuisine : la seule chose est que l'on a moins souvent l'occasion de la voir faire, et par conséquent, cela demande plus de temps pour l'apprendre.

Mais il ne s'agit pas seulement de savoir faire la pâtisserie : encore faut-il apprendre à la cuire — ce qui est le point important : des gâteaux mal cuits ou brûlés étant tout bonnement détestables.

Généralement, on ne dispose que des fours de fourneau ou de celui des cuisinières : le grand four maçonné est rare dans une cuisine bourgeoise. Dans les premiers, il est néanmoins très facile de cuire toutes sortes de pâtisseries : il s'agit seulement d'apprendre à en diriger la chaleur et à juger du degré qui convient à telle ou telle cuisson. Ceci est une affaire de pratique et d'étude.

Gâteau Suzette. — Piler très finement 125 gr. d'amandes douces avec trois blancs d'œufs ; ajouter 50 gr. de fécule puis 250 gr. de sucre en poudre. D'autre part, battre en neige bien ferme 5 blancs d'œufs que l'on incorpore par petites parties à la pâte d'amandes. Dresser cet appareil en trois abaisses rondes et d'égale épaisseur sur une feuille de papier. Après les avoir fait cuire au four, les laisser refroidir puis les détacher du papier que l'on mouille. Recouvrir chaque abaisse d'une couche de crème beurrée au chocolat. Les placer alors l'une sur l'autre, en glacer le dessus avec du fondant au chocolat ; en masquer le tour avec de la crème beurrée au chocolat puis y appliquer les amandes hachées et pralinées. Ecrire dessus le mot « Suzette » avec de la crème beurrée placée dans un cornet de papier ou une poche munie d'une douille.

Cramiques. — Pour confectionner cette pâtisserie, qui est une sorte de brioche très appréciée en pays belge, on tamise un kg. de farine dont on en retire 250 gr. que l'on dispose en une fontaine et au milieu de laquelle on met 40 gr. de levure. On délaie cette dernière avec de l'eau tiède en quantité suffisante pour former ensuite avec la farine une pâte mollette que l'on dépose dans une petite terrine. On place celle-ci dans un endroit de douce chaleur où on laisse fermenter ce levain. D'autre part, on dispose le restant de la farine en une fontaine, au milieu de laquelle on met 30 gr. de sel fin, 60 gr. de sucre en poudre et un peu de lait tiède pour faire dissoudre le sucre et le sel ; on y ajoute alors 250 gr. de beurre préalablement manié, puis quatre œufs. On pétrit ensuite le tout ensemble, tout en y ajoutant par petites parties la quantité de lait nécessaire pour obtenir une pâte demi-ferme, c'est-à-dire ni molle, ni dure, mais qui doit être bien lisse et avoir assez de corps. On dresse alors cette pâte en en emplissant à moitié des moules de forme carrée et légèrement beurrés. Avec un linge fariné on couvre ces moules que l'on place dans un endroit de chaleur douce, où on laisse lever leurs contenu à l'abri de l'air. Lorsque la pâte dépasse les bords du récipient, on promène sur le dessus un pinceau trempé dans du lait sucré et on fait cuir dans un four chaud les cramiques que l'on démoule, une fois cuits, sur un clayon ou un tamis, où on les laisse refroidir.

Gâteau quatre-quarts. — Pesez de la farine pour le poids de quatre œufs, autant de sucre en poudre et autant de beurre. Mélangez dans une terrine le sucre et la farine, puis une cuillerée d'eau de vie et d'eau de fleur d'oranger. Joignez-y les quatre œufs (blanc et jaune), un à un, en travaillant la pâte avec une spatule. Incorporez le beurre fondu en crème. Beurrez une forme, versez votre préparation et faites cuire à four modéré trois quarts d'heure. Servez chaud ou froid. MÉLANIE.

Un lumbago?

Tout de suite, posez délicatement un peu de SLOAN'S LINIMENT sur la place douloureuse, et les maux vont cesser. Sans friction, SLOAN'S LINIMENT pénètre, apportant le soulagement et le calme dans tous rhumatismes, lumbagos, maux de reins, sciatiques, de même que dans les luxations et distorsions musculaires. Le flacon coûte fr. 2.50 chez le pharmacien et dure plusieurs mois.

SLOAN'S LINIMENT

calmant

Huile de foie de morue blanche
«Meyer»
DROGUERIE
VIESEL
Seyon 18 - Grand'Rue 9
NEUCHATEL
S. E. N. 5 %

MARQUE DEPOSÉE
BAS POUR VARICES
Idéal FAMS

Sans caoutchouc
Sur mesures par procédé unique
INVISIBLE, LAVABLE

~~PHLEBITE, FATIGUE,~~

Evitez les contrefaçons sans valeur
Exigez la marque

Pharmacie Vve G. LEUBA
Peseux Tél. 131

---

35 fabricants de tissus modernes disent: "Par mesure de prudence, employez le LUX!"

"Les fortes poudres à lessive et les ingredients chimiques peuvent facilement porter préjudice aux fines étoffes," disent les fabricants de textiles. Le Lux ne peut porter atteinte ni aux fines soies, naturelle et artificielle, ni aux lainages. La mousse tiède et douce du Lux est la méthode connue de lavage, sur laquelle on peut compter. Ménagez et préservez l'aspect et le tissu de vos articles de soie et de laine par l'emploi du Lux.

Parmi les marques bien connues pour lesquelles on recommande le Lux, figurent:

BEMBERG
FLAMA
FORTA
HACOSA
HOCOSA
ISA
NUCO
PERFECTA
SPARTA
STRAEHL
VISCOSE
YALA

SAVONNERIE SUNLIGHT S.A. OLTEN

LX 20-0103 SF

Dans les 75 EPICERIES
Ch. PETIPIERRE S. A.

Articles recommandés

Notre cacao sucré
à Fr. **-.75** le demi-kilo

Notre café torréfié, à primes
à Fr. **1.40** le paquet rouge

Notre thé, à primes
à fr. **1.40** le paquet

Primes intéressantes en belle porcelaine de Langenthal

Ce soir et jusqu'au lundi 2 décembre **CAMEO** Dimanche, matinée dès 2 h.

Prince Carnaval

interprété par
Harry LIEDTKE, Marianne WINKELSTERN, Hermann PIETRA.
Une comédie gaie et délicieuse.
Une excellente production de l'auteur.

Location : Magasin Hug & Cie, téléphone 877.

Au prochain programme : **VENGEANCE** avec Dolorès del Rio

Châtaignes
10 kg. 4 fr. franco domicile. — Magetti & Cie, Intragna (Tessin).

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel

Le vin du Dr Laurent
reste toujours le tonique préféré des convalescents, des surmenés et des anémiés

Prix du flacon, fr. **3.50**

Exigez le nom Wander sur l'enveloppe.

Un cadeau bienvenu un Servierboy!

Le Servierboy est si connu aujourd'hui par les louanges qu'en ont fait ses possesseurs que chaque ménagère en connaît les avantages et voudrait le posséder. La réalisation de ce vœu n'est pas difficile. Nous vous présentons un joli choix du véritable Servierboy pouvant convenir à toutes les bourses (de 39.— à 260.— fr.). Si vous voulez procurer une grande joie, donnez un Servierboy!

Schinz-Michel & Cie, S. A.
10, rue Saint-Maurice 10, Neuchâtel

GIBIER

Très bonne chasse en
Sarcelles simples
de fr. 1.50 à fr. 2.—
Sarcelles doubles
de fr. 2.— à fr. 3.—
Canards sauvages
Chevreuils - Lièvres
Civet de lièvre
à **fr. 2.50** la livre

Volailles de Bresse

Jeunes poules
à fr. 2.50 la livre
Petits poulets de grains
à fr. 2.50 la livre
Beaux canetons

POISSONS

Truites - Brochets
Palées - Bondelles
Filets de perches
Soles - Colin
Cabillaud - Merlans
Rollmops - Bismark
Sprotten - Bücklinge
Harengs fumés et salés
Harengs en gelée
Sardines marinées
Morue salée au détail
Filets de morue
Filets de harengs fumés

Au magasin de comestibles
Seinet fils
6, rue des Epancheurs, 6
Téléphone 71

GOUDRON BURNAND

Extrait du meilleur goudron de Pin de Norvège. Remède **naturel** par excellence pour le traitement des **Catarrhes, Rhumes récents ou anciens, Bronchites, Affections des voies respiratoires en général.**

50 ans de succès en Suisse

Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur PHARMACIE BURNAND - LAUSANNE.

MARTIN LUTHER

OPTICIEN SPÉCIALISTE
PLACE PURRY

L'assortiment le plus complet dans tous les genres de lunetterie

Exécution soignée à prix modérés par spécialistes des ordonnances de MM. les médecins oculistes

Thermomètres Baromètres — Le plus grand choix en magasin — Jumelles Télescopes

Appareils et fournitures pour la photographie

Ed. von ARX
Téléphone 85
NEUCHATEL

Dès ce jour, représentant officiel des

FORD

VOITURES - CAMIONS
TRACTEURS
PIÈCES DE RECHANGE

Toute ménagère économe

emploie avec succès, pour les parquets et linoléums : LA CIRE LIQUIDE d'un BRILLANT INCOMPARABLE

„REMAX"

Pour tout achat d'un bidon de **5 litres** vous recevrez **gratis** l'APPAREIL „REMAX" ci-contre soigneusement nickelé

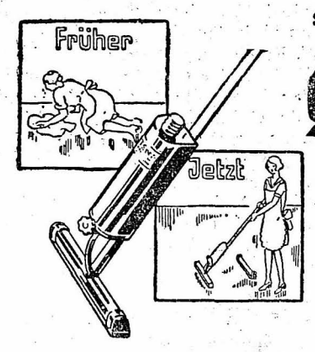

gratis pour tout achat de 5 litres

Démonstration : JEUDI A NOTRE RAYON DE VAISSELLE

AUX ARMOURINS S. A.

AVIS AUX FIANCÉS

A vendre plusieurs chambres à coucher et chambres à manger. Armoires à glace et toilettes. 10 % d'escompte et, en cas de vente, remboursement du billet de chemin de fer.

Ebénisterie soignée
CHARLES OCHSNER
La Chaux-de-Fonds
Charrière 42. Tél. 27.35

Bon vieux
fromage maigre 1/4 gras bien salé
Envois de 5 kg. fr. 2.— le kilo
Envois de 15 kg. fr. 1.90 le kilo
Pièces entières d'environ 20 kg., 1.80 le kg. Se recommande : Maison d'expédition de fromage, Jos. WOLF, Coire.

Fournitures pr SMYRNE
Tricotages à la machine
en tous genres
Se recommande vivement : Mme Elisa Brunner, Ecluse No 24, ville.

SMITH PREMIER TYPEWRITER Co LTD
TERREAUX 8 - TELEPHONE 1014

MACHINES A ECRIRE SILENCIEUSES, de voyage, d'occasion
TRAVAUX DE COPIE - CIRCULAIRES
TARIF AVANTAGEUX

A NOTRE GRAND RAYON DE
TRICOTAGES

GILET
pour dames, tricot laine, entièrement fantaisie **8.90**

GILET
pour dames, laine unie, base fantaisie moderne ... **12.50**

GILET
pour dames, laine et soie, avec ceinture **16.50**

GILET
pr dames, laine belle qualité, bord fantaisie soie ... **24.50**

PULL OVER
pour dames, laine, tricot fantaisie **7.90**

PULL OVER
pour dames, entièrement jacquard, pure laine, 17.50 **14.50**

PULL OVER
pr dames, pure laine unie, avec motif nouveauté **19.75**

PULL OVER
pr dames, belle laine, dessins cubistes, art. superbe **24.50**

GILET
pr messieurs, très jolis dessins, pure laine, 29.50, 22.50 **19.50**

PULL OVER
pr messieurs, sup. dessins, bonne qualité, 24.50, 19.50 **14.50**

PULL OVER
pour dames et messieurs, entièrement faits à la main, en Ecosse **29.50**

VOYEZ nos modèles exclusifs en Pull over haute nouveauté, faits à la main

AU LOUVRE - Neuchâtel

NÉGLIGENCE!

Plusieurs gros lots vont être perdus s'ils ne sont pas réclamés. Tous propriétaires de valeurs à lots sont priés d'écrire au „Monde économique" (Revue des tirages, fr. 4.— l'an. Chèque postal II/1211), Maupas, 7, LAUSANNE, qui renseigne gratuitement ses abonnés par lettre personnelle. Ne négligez pas.

A ENLEVER :
dressoir

tables, pupitres double et simple, vases, poterie pour jardin, suspension à gaz, portes en fer pour coffre-fort avec serrure, calorifères, portes en chêne et sapin, traineaux, flèches, palonniers, etc., prix très bas. S'adresser à A. Lambert, Balance 1, entre 14 et 16 heures.

Chemises smoking
Nœuds smoking
les derniers modèles, chez
GUYE-PRÊTRE

A VENDRE
BELLE MACULATURE

de brochures en feuilles de 50 sur 32 cm. Quelques cents Rjs au prix habituel. — Promenade Noire 3, 2me.

FR. 1475

c'est le prix de notre superbe et excellent

piano de famille

cordes croisées, sommier entièrement métallique, grand modèle noyer poli. Modérateur. De la grande FABRIQUE HOFFMANN occupant 500 ouvriers et 300 HP de force motrice, ayant obtenu la médaille d'or à l'exposition internationale de la musique à Genève 1927 et à Turin 1923.

Représentant pour le canton de Neuchâtel :

PINGEON, Corcelles, Fabrique Hercule

POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

Avant la conférence de Londres

Mauvais présage

LONDRES, 27 (Havas). — D'après le « Daily Telegraph », les conversations franco-italiennes préliminaires à la conférence navale de Londres auraient abouti à une impasse et, en raison des difficultés qu'offrent certains aspects du problème avant l'issue des conversations américano - japonaise, l'ambassadeur du Japon à Londres n'a pas eu d'autres conversations avec M. Macdonald depuis dix jours.

NEW-YORK, 27. — La « New-York Herald Tribune » écrit :

L'attitude de l'Angleterre au sujet des bases des Bermudes et de la Jamaïque est incompréhensible. Il sera bon qu'elle soit définie avant la conférence de Londres, afin que chacun se rende compte que la conférence a seulement pour but d'obtenir l'égalité des vaisseaux auxiliaires et non de s'occuper de la grande question de l'égalité complète des puissances sur mer.

L'initiative allemande contre le plan Young

BERLIN, 27 (Wolff). — Le gouvernement allemand a envisagé, comme on sait, la date du 22 décembre pour la votation de l'initiative contre le plan Young. Dans les milieux des petits commerçants, de vives protestations se sont élevées contre la fixation de la votation ce dimanche qui, en Allemagne, est jour ouvrable, l'autorisation étant donnée aux commerçants d'ouvrir leurs magasins le dimanche précédant Noël. La présidence de la commission nationale pour l'initiative populaire contre le plan Young publie une déclaration protestant catégoriquement contre la fixation de la date du 22 décembre et demandant que la votation soit reportée au dimanche 15 janvier.

Le Reichstag est rentré

BERLIN, 27 (Wolff). — Le Reichstag a repris ses travaux cet après-midi, à 3 heures.

La Chambre adopte en première lecture la loi sur l'opium, qui est adaptée à la convention de Genève du 19 février 1925. La loi sur l'exportation des œuvres d'art est renvoyée à la commission juridique, puis on aborde la discussion de la loi sur l'ouverture de crédits pour l'établissement d'ouvriers de campagne. Ces crédits peuvent être accordés pour une durée de dix ans.

Après un court débat, le projet est renvoyé à la commission. Avant le rejet d'une motion communiste tendant à octroyer une allocation d'hiver aux chômeurs, le ministre du travail du Reich déclare qu'une telle motion exigerait une dépense de 180 millions de marks, montant que la caisse nationale ne possède pas.

La Chambre s'ajourne ensuite à jeudi après-midi.

Une journée bulgare de deuil

SOFIA, 27 (Agence bulgare). — Une journée de deuil a été célébrée à l'occasion du 10me anniversaire du traité de Neuilly, à la suite de l'interdiction de toute manifestation populaire dans la rue, par des réunions où des orateurs ont décrit les charges écrasantes pesant sur le pays. Plusieurs édifices ont arboré des drapeaux noirs.

Le Canada ferme ses portes

OTTAWA, 27 (Wolff). — Le ministre de l'immigration communique qu'il a été décidé de refuser aux 5000 mennonites, actuellement en Russie dans un grand dénuement, l'autorisation d'entrer au Canada pendant les prochains mois d'hiver.

Des négociations laborieuses

VARSOVIE, 27. — Un journal polonais affirme qu'une entente partielle est intervenue dans les négociations en vue de la conclusion d'un traité commercial germano-polonais. Des divergences existent encore au sujet de la fixation du contingent pour l'exportation de porcs en Allemagne, étant donné que la Pologne peut déjà exporter annuellement 200 mille porcs en Allemagne.

Ceux qui en ont assez

RIGA, 27. — Les journaux annoncent que des colons lettons ont l'intention de suivre l'exemple des paysans allemands et de quitter la Sibérie pour retourner en Lettonie. Les colons lettons établis dans l'ancien gouvernement de Nowgorod, de même que ceux de la Russie soviétique, s'intéressent vivement à leur rapatriement. Quelques groupes de ces colons ont déclaré qu'ils ne veulent plus rester dans l'Union des soviets, à aucune condition.

Un conflit qui n'est pas encore résolu

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN, 27. — La commission principale des industriels de la chaussure a décidé de refuser, comme n'étant pas équitable, la sentence arbitrale de la chambre de conciliation du ministère du travail du Reich, pour l'industrie de la chaussure.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DU CINÉMATOGRAPHE A ZURICH vient de confier la direction des deux Etablissements qu'elle possède à Neuchâtel :

Cinéma Palace et Cinéma Théâtre

à

Monsieur Joseph di Paolo

directeur du Cinéma de Colombier.

Grâce aux contrats de films intervenus, le public peut être assuré qu'un spectacle de tout premier ordre continuera à se dérouler sur l'écran, car la direction vouera, comme par le passé, tous ses soins à la réussite des soirées où chacun aime à se rendre.

Dès vendredi 29 novembre 1929, on pourra voir au Cinéma Palace le super film « RAMONA », avec accompagnement d'orchestre qui jouera la chanson connue et que chacun entend et fredonne avec plaisir.

Le « BELLATRE », film de haute fantaisie, sera présenté au Cinéma Théâtre dès vendredi 29 novembre, avec accompagnement d'orchestre également.

A la Chambre des communes

On parle de la radio et aussi des relations russo-chinoises

LONDRES, 27. — Au cours de la séance de la Chambre des communes de mardi soir, des questions touchant la radio ont été examinées. Le secrétaire d'Etat des postes a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de modifier le système actuel pour l'autorisation des stations privées de radio. Le nombre des concessions pour l'installation de ces stations est actuellement de 2 millions 869,000. Le nombre des concessions a fortement augmenté et l'on s'attend à le voir atteindre 3 millions. La compagnie radiophonique a soulevé la question du financement de la construction de nouvelles stations locales à grande puissance. De telles stations émettront des programmes constamment renouvelés qui pourront être réceptionnés par des stations plus simples. Il existe des fonds de réserve suffisants pour la construction de telles stations.

Parlant de la question de la télévision, le sous-secrétaire d'Etat a déclaré que décision a été prise d'autoriser la « Baird Television Co » d'employer pour les buts qu'elle poursuit les stations radiophoniques une demi-heure pendant cinq jours de la semaine.

Le sous-secrétaire a enfin déclaré que le service téléphonique sans fil à travers l'Atlantique est en plein développement. Bientôt de nouvelles installations seront aménagées et l'on étudie la possibilité de réduire les tarifs.

M. Henderson, ministre des affaires étrangères, parlant du conflit russo-chinois, a dit que des communications ont été échangées à ce sujet entre le gouvernement anglais et le gouvernement américain. Si une action conjointe peut être entreprise, le gouvernement anglais est prêt à y participer et est même disposé à étudier s'il n'y a pas lieu d'en prendre lui-même l'initiative. L'action envisagée serait complètement indépendante de la S. d. N., mais aurait lieu conjointement avec les signataires du pacte Kellogg.

Une démarche du délégué chinois à la S. d. N.

GENEVE, 27. — Le délégué permanent de la Chine auprès de la Société des nations, M. Wu Kaising, accompagné d'un de ses collaborateurs, s'est rendu mercredi, à 16 h. 30, auprès de sir Eric Drummont, secrétaire général de la S. d. N., avec lequel il s'est entretenu pendant une heure environ de la situation créée par le développement du conflit sino-russe.

A l'issue de cet entretien, M. Wu Kaising a déclaré aux représentants de la presse que sa visite auprès du secrétaire général avait eu avant tout un caractère d'information et qu'il n'avait déposé encore aucune demande d'intervention de la S. d. N. dans le conflit entre la Chine et la Russie. Le gouvernement chinois, en effet, avant de saisir officiellement le Conseil de la S. d. N. ou tout autre juridiction internationale, a voulu prendre conseil du secrétaire général. La Chine, a ajouté le ministre, c'est efforcée de rester fidèle à l'esprit et à la lettre du pacte de la S. d. N., mais l'U. R. S. S. a considéré toutes ces concessions comme des actes de faiblesse. Cette situation, de l'avis de la Chine, ne peut laisser indifférent le monde intéressé au respect des traités et au maintien de la paix.

M. W. Kaising a déclaré en terminant qu'il allait rendre compte de son entretien avec le secrétaire général au ministre de Chine à Berlin, M. Tsiang Tsopung, premier délégué de la Chine à l'assemblée générale de la S. d. N. Celui-ci en référera au gouvernement de Nankin et rien ne sera entrepris à Genève avant que des instructions soient parvenues à Berlin et ensuite à Genève.

Marche-t-on vers la suppression du régime parlementaire en Hongrie ?

La Chambre ajournée sine die

BUDAPEST, 27. — Mardi, à la Chambre hongroise des députés de nouvelles scènes tumultueuses se sont produites après le départ du ministre italien Giuliano, quand le président proposa tout-à-coup d'ajourner la Chambre pour un temps indéterminé. Au cours d'une discussion très orageuse, M. Rassay déclara que cette proposition équivalait à une déclaration de faillite de tout le régime, le gouvernement étant incapable de remplir sa mission. Cependant sa contre-proposition de poursuivre le débat fut écartée et la Chambre décida de s'ajourner sine die.

La « Frankfurter Zeitung » fait remarquer, au sujet de cet ajournement de la Chambre, que c'est aujourd'hui que le député Stephan Friedrich devait développer son interpellation sur l'action d'assainissement du journal « Budapesti Hirlap » qui aurait déjà englouti près de deux millions de pengö. M. Friedrich se proposait de demander si le gouvernement avait l'intention de poursuivre les responsables des pertes subies et en même temps il voulait mettre en discussion toute la politique de presse du gouvernement.

La guerre soviétique en Chine

PARIS, 28 (Havas). — M. Kao-Lou, ministre de Chine à Paris, a fait une démarche auprès de M. Briand, ministre des affaires étrangères et signataire du pacte mettant la guerre hors la loi, pour le saisir de la situation existant en Chine du fait de l'avance des troupes russes.

Des démarches semblables ont été effectuées par la diplomatie chinoise auprès des gouvernements des puissances ayant adhéré au pacte Briand-Kellogg.

La Russie étant signataire du pacte contre la guerre, les puissances qui y adhèrent auront à examiner la possibilité d'une démarche auprès du gouvernement soviétique pour lui rappeler ses engagements. On n'a pas de renseignements sur la force des effectifs engagés par les Russes en Chine. On croit que le gros des troupes est dans l'est et se composerait d'un corps d'armée avec de l'artillerie.

L'évacuation de la rive gauche du Rhin

PARIS, 28 (Havas). — La commission des affaires étrangères a décidé de confier à une sous-commission le soin d'étudier et de rapporter à la commission dans le plus bref délai les conditions dans lesquelles s'accomplira l'évacuation de la rive gauche du Rhin démilitarisée. La commission des affaires étrangères a en outre confié à M. Louis Dubois le soin de prendre toutes informations nécessaires auprès du ministre des affaires étrangères et de l'office des biens privés concernant la restitution de certains biens privés à l'Allemagne et d'établir un rapport pour la commission.

ÉTRANGER

Une locomotive dans un tram

TURIN, 27. — Une voiture de tramway de la ligne Turin-Troforello a été télescopée, à cause du brouillard, par un train direct allant à Turin. La locomotive est venue se jeter dans la voiture. Cinq personnes se trouvant dans le tram ont été grièvement blessées et plusieurs autres légèrement.

Elle tue son amant et en boit le sang

BARI, 27. — On sait que les cadavres de deux jeunes gens ont été retrouvés en pleine campagne à Loco Rotondo. L'enquête a établi que le jeune homme et la jeune femme ont été assassinés par une femme mère de quatre enfants. Cette femme entretenait des relations intimes avec le jeune homme. Ayant appris que celui-ci la trompait, elle décida de le tuer. Accompagnée de son fils de 16 ans, la femme surprit les deux amants et les tua de quatre coups de revolver. Elle s'acharna ensuite sur le corps de son amant, le frappant avec un poignard et buvant même son sang.

C'est une folle

ROME, 27. — La jeune Norvégienne qui avait essayé d'attenter à la vie de Mgr Smith, sera remise par les gendarmes de l'Etat du Vatican à la police italienne, qui se chargera de son rapatriement.

Les journaux affirment que la jeune Norvégienne ne jouit pas de toutes ses facultés.

Une Académie Nobel

De *Cyrano* :

Il y aura trente ans l'année prochaine qu'Alfred Nobel est mort, et le prestige de sa fondation, qui n'a cessé de grandir, semble éclipser maintenant toutes les autres institutions vouées comme elle aux progrès de l'esprit humain.

Les lauréats que la fondation a honorés de ses prix sont au nombre d'une centaine appartenant aux nationalités les plus diverses, car il s'y trouve des Hindous, des Australiens, des Néo-Zélandais, mais avec prédominance marquée des Allemands, des Français et des Anglais. Ces savants, ces poètes, ces philosophes, ces orateurs, ces romanciers, ces médecins, ces hommes d'Etat, un de leurs collègues, le docteur Barany, privat-docent de l'Université de Vienne, lui-même « prix Nobel » de 1914, propose de les réunir en une Académie internationale qui aurait son siège à Vienne et dans laquelle l'Univers reconnaîtrait la fleur de sa pensée.

Une Académie ?... Le privat-docent viennois ne nous dit pas à l'élaboration de quel dictionnaire où à la revision de quelle syntaxe sa docte assemblée pourrait consacrer les immenses ressources de son intelligence collective. La grammaire du volapuck n'apparaît pas comme un objet digne de si hautes renommées. Sans doute, les sujets de méditation internationale ne manqueraient pas : le désarmement naval, la vie chère, la circulation des automobiles. Mais toutes ces questions ont déjà leurs spécialistes, au moins aussi nombreux que les intéressés, et quelques discours de plus, fussent-ils empreints du plus pur cosmopolitisme académique, ne projetteraient pas de bien vives clartés sur ces problèmes impénétrables.

Une Académie !... Ce n'est pas une collection disparate de beaux esprits ; c'est une synthèse nationale. Ses membres ont tous même visage, car ils sont les représentants, sinon toujours les plus parfaits, du moins les plus actuels de l'âme éternelle des peuples, et l'accident qui les diversifie, qui distingue l'artiste du physicien et le dramaturge du guerrier, ne fait que contresigner d'un trait particulier l'identité de leur type commun. Il n'y a pas d'Académie sans lien d'unité dans la race et dans l'histoire. La glorieuse assemblée des prix Nobel, placée par sa constitution même sur le plan international, ne peut être qu'une exposition universelle de l'intelligence humaine, un musée du génie.

Elle aura cependant un prestige incomparable que nulle Académie nationale ne saurait lui disputer : celui du jeton de présence, infiniment supérieur au jeton de l'Académie française par sa valeur, mais non, hélas ! par sa périodicité, car on ne le touche qu'une fois.

Les dentifrices doubles **Neoxyne-** dents saines

CINÉMA PALACE

Samedi à 15 h.

Grande matinée enfantine du formidable succès

SIMBA

Grosse affaire de contrebande à Vilna

VARSOVIE, 27 (Wolff). — Une bande de contrebandiers, à la tête de laquelle se trouvent quelques commerçants de fourrures, ainsi que l'ancien vice-directeur de la douane, a été découverte à Vilna. Plusieurs fonctionnaires sont mêlés à cette affaire. Des arrestations ont été opérées. Les dommages causés à la Pologne par les opérations de ces contrebandiers doivent atteindre la somme de 10 millions de zlotys.

Les livres à l'index

On mande de la Cité du Vatican : Les journaux avaient annoncé que parmi les livres contenus dans le nouvel Index, se trouvait le « De Imitatione Christi », de Thomas Kempis. En réalité il ne s'agit que d'une traduction récente de cet ouvrage.

D'autre part, on dément également que le Vatican ait interdit un livre de Victor Emmanuel II d'italie. Il s'agit d'un ouvrage consacré au roi d'Italie et écrit en 1870.

Deux pages de l'Index sont consacrées aux ouvrages de Voltaire. Quatre ouvrages de J.-J. Rousseau sont également interdits.

Monsieur le directeur menait joyeuse vie, et ses clients perdent deux millions de marks

LUBECK, 27 (Wolff). — La vérification de la comptabilité de la Banque du commerce et de l'industrie de Lübeck a confirmé et au-delà les craintes les plus pessimistes provoquées par la cessation des paiements de la banque. Les pertes causées par la vie légère menée par le directeur Hirschfeld, se montent à deux millions de marks. Beaucoup de petits épargnants sont parmi les victimes.

Il s'agissait bien d'un fou

MARSEILLE, 27 (Havas). — Le cargo « Baron-Elcho » est arrivé à Marseille. Son capitaine a déclaré au sujet de messages radiotélégraphiques effarants transmis du navire, que l'opérateur de T. S. F. avait perdu toute sa raison et avait été arrêté à Malte, mais que rien d'anormal ne s'était passé à bord.

Accident de travail

ROMBACH (Lorraine), 27 (Wolff). — Deux ouvriers ont été asphyxiés par des gaz dans une usine métallurgique. Un chef venant à leur secours a également péri.

Assurance et assassinat

SAINT-INGBERT, 27 (Wolff). — L'auteur d'un meurtre commis il y a dix jours dans une forêt contre un mineur, a été découvert. C'est le père adoptif du mineur, un maître-boucher, qui a été arrêté. Ce dernier avait assuré son enfant adoptif contre les accidents en l'abonnant à plusieurs journaux pratiquant ce genre d'assurance.

Guerre... à la mode indécente

ROME, 27. — Une adresse portant les signatures de 50,000 Italiennes sera présentée prochainement à la reine prometant « de décréter la guerre contre la mode féminine indécente ».

Des lettres anonymes

SARREBRUCK, 27 (Wolff). — Plusieurs journaux du bassin de la Sarre ont reçu ces derniers jours des lettres anonymes, écrites soi-disant par l'auteur des meurtres de Düsseldorf. Celui-ci déclare qu'il a transféré son champ d'action dans le bassin de la Sarre. Au cas où l'on chercherait à le poursuivre, cet individu menace toute personne qui se proposerait de l'arrêter de lui faire subir le sort de ses précédentes victimes. La police de Sarrebruck a également reçu mercredi une lettre semblable.

Condamnation à mort

PLAUEN, 27 (Wolff). — La cour d'assises a condamné un Bavarois de 20 ans à la peine de mort pour assassinat suivi de vol. Cet individu avait tué à coups de hache une fermière de 50 ans, chez le fils de laquelle il avait été employé. Son coup fait, il s'empara d'une somme de 70 marks dans un bureau et s'enfuit.

La phobie du cancer

L'association américaine pour la prévention du cancer vient de tenir à New-York, une réunion qui fait l'objet de nombreux commentaires dans les milieux médicaux.

Il y a été question de la cancérophobie, c'est-à-dire de la grande panique qui s'est répandue dans le public à propos du cancer, maladie considérée par les profanes comme étant toujours incurable. Il semble que l'opinion généralement accréditée aujourd'hui, aux Etats-Unis, est que tout soin est inutile et que les malades n'ont qu'à s'abandonner à leur triste sort.

Un des médecins qui ont pris part à la réunion a dit que l'on doit réagir vigoureusement contre cette déplorable tendance. On doit apprendre aux masses que le cancer non seulement n'est pas contagieux, mais encore qu'il est guérissable lorsqu'il est traité par les méthodes les plus modernes lors du premier stade de son évolution.

Le public, a déclaré un autre orateur, doit se familiariser avec les symptômes du cancer, en sorte que tout individu soit à même de reconnaître l'impérieuse nécessité d'une consultation médicale dès qu'apparaissent les premiers symptômes suspects.

Divers membres de l'association ont souligné d'ailleurs que beaucoup de médecins qui déplorent la cancérophobie oublient souvent qu'ils ont été eux-mêmes les premiers à répandre dans le public l'épouvante de cette maladie. On assiste en somme, aujourd'hui, au même phénomène de psychologie collective que celui qui s'est produit, il y a une cinquantaine d'années au sujet de la tuberculose. A l'époque, la crainte de cette maladie entraîna des rigueurs inutiles et cruelles envers les tuberculeux. On était alors très impressionné par diverses théories qu'avaient répandues certains médecins, comme l'affirmation erronée de Cohnheim, suivant laquelle tout individu dans l'organisme duquel pénétrait le redoutable bacille devenait nécessairement tuberculeux. Et quand, plus tard, les médecins se rendirent compte qu'un tuberculeux intelligent, qui s'astreint à des précautions hygiéniques indispensables, n'est pas un danger social, ils eurent beaucoup de peine à en persuader les foules. On peut même dire qu'en beaucoup de pays cette nouvelle notion n'est pas encore suffisamment répandue.

Il convient que les hommes de science s'emploient activement à vulgariser par tous les moyens, — livres, brochures, revues, journaux, enseignement primaire — les notions actuelles sur le cancer. Il faut surtout que l'on habitue le public à consulter sans retard les praticiens aptes à reconnaître la valeur des symptômes morbides et à en déduire les traitements appropriés avant que ces symptômes deviennent alarmants, ce qui pour bien des maladies, le cancer par exemple, se produit lorsqu'il est déjà trop tard pour que l'intervention médicale soit efficace.

Les grands crus

A l'Hôtel-Dieu de Beaune

Beaune est en fête pendant toute cette semaine écrit-on au « Temps » ; les manifestations qui ont lieu chaque année à l'occasion de la vente des vins des hospices ont commencé.

L'Hôtel-Dieu de Beaune passe à bon droit, dans le monde des connaisseurs, pour être le Panthéon des vins de Bourgogne — avec cette différence pourtant que les grands hommes entrent au vrai Panthéon, alors que les bons vins sortent de ce Panthéon spécial que nous venons de supposer.

Voyez-les opérer à Beaune, ces amateurs érudits, ces virtuoses de l'appareil olfactif et des papilles gustatives. Munis d'un petit gobelet d'argent, ils s'approchent de chaque rangée de fûts, ils examinent la couleur « blonde et vermeille », la transparence du vin, ils flairent son bouquet framboisé ; et finalement ils promènent une gorgée de ce jus divin dans la bouche sans en rien avaler ; puis ils la font retomber sur le sol ; et ils inscrivent sur leur carnet l'« anthropométrie » de ce cru. Ces dilettanti, ces augures, ne vous y trompez pas, viennent de tirer l'horoscope du nouveau vin. Quel alambic humain cela suppose-t-il de pouvoir ainsi cataloguer un vin sur une simple globule !

L'Hôtel-Dieu de Beaune est un domaine qui se compose d'un château et de vignobles. Dans le château transformé en hôpital sont domiciliés des malades, des religieux, des religieuses et des novices. Quant au vignoble, il est exploité par des viticulteurs qui ne sont pas de simples ouvriers agricoles, mais des « œnophiles » remarquables. Ne croyez pas que le domaine constitue une masse imposante par sa contenance et son étendue ; c'est une série de lopins de terre disséminés dans la contrée. Nicolas Rollin et sa vertueuse épouse, dame Guigonne de Salins, qui léguèrent leur maison aux pauvres malades de Beaune, en 1443, et la dotèrent d'une rente de mille livres, seraient bien surpris si, revenant en ce monde, ils voyaient avec quel admirable élan ont fructifié leur capital et la rente. C'est que de nombreuses libéralités en argent ou en immeubles et terrains vinicoles sont venues s'ajouter au modeste legs des premiers donateurs. Et aujourd'hui une commission administrative, composée de laïcs et de religieux, gère tous ces biens.

Promenons-nous dans la salle de vente de l'hospice.

Elle présente une extraordinaire animation. Il y a là des grands restaurateurs de Paris et d'autres lieux qui opèrent au grand jour, il y a des représentants de richards qui dissimulent les noms de ceux pour qui ils ont à faire des achats. L'adjudication se fait à la bougie éteinte, vieil usage qui remplace le banal marteau du commissaire-priseur. Autrefois on vendait les vins par « queue », ancienne mesure bourguignonne de 456 litres, soit environ deux pièces ; on est revenu maintenant à la mensuration légale, l'hectolitre.

Quand les grands crus des Hospices ont été vendus commence dans le local de la chambre de commerce l'exposition des bourgognes nouveaux ; et la cote de ces derniers est fixée d'après la vente des vins de l'Hôpital.

LA FOIRE DE MOUDON

Elle s'est tenue lundi 25, par un temps exceptionnellement doux bien qu'un peu humide.

On constate une certaine stagnation du marché sur les bêtes à tuer de seconde qualité, les villes de Suisse allemande étant partiellement ravitaillées avec le bétail des contrées contaminées de fièvre aphteuse et qu'on abat en vue de l'enrayement de l'épizootie.

Quant aux jeunes et bonnes bêtes grasses, elles trouvent toujours preneur et même à de jolis prix : 1 fr. 60 à 1 fr. 75 le kilo poids vif pour les bœufs et génisses en excellente condition. La bonne jeune vache avec dent de lait cote aussi de 1 fr. 40 à 1 fr. 60 ; la vache second choix se vend de 1 fr. 20 à 1 fr. 40, de même que les taureaux et taurillons, suivant la qualité, et pour les vaches « saucisses » elles varient de 70 c. à 1 fr. le kilo.

Les veaux valent dans la contrée de 1 fr. 60 à 2 fr. le kilo, en baisse depuis quelques jours.

Dans les bêtes de garde, on comptait de nombreuses vaches dites à lait, qui donnent quelque 10 litres par jour et qui sont estimées en moyenne de 600 à 800 fr. la pièce. Pour les belles et jeunes vaches portantes il faut compter de 1000 à 1200 fr. et pour les génisses prêtes de 800 à 1100 fr. Un bon nombre de bœufs d'attelage de 20 à 30 mois étaient offerts à raison de 700 à 1100 fr. et pour le jeune bétail, les prix se maintiennent dans les mêmes taux soit : de 300 à 500 fr. des génissons d'un an environ, et 600 à 800 fr. des génisses de deux ans, non encore prêtes au veau.

On a dénombré sur le champ de foire, 11 taureaux et taurillons, 32 bœufs, 123 vaches et 78 génisses. Dans les porcs : 320 petits et 202 moyens.

Il y eut beaucoup d'animation sur le marché porcin. Les paysans vinrent nombreux pour acheter et vendre. Les prix se maintiennent assez fermes, influencés qu'ils sont par les taux pratiqués sur les porcs gras, ceux-ci restant taxés de 2 fr. 20 à 2 fr. 30 le kilo.

Les porcelets de 7 à 8 semaines se sont vendus toute la matinée autour de 100 fr. la paire, ceux de 10 à 12 semaines de 120 à 135 fr., ceux de 3 à 4 mois, de 140 à 160 fr., et ceux de 5 mois, environ 200 fr.

La gare de Moudon a expédié 198 têtes bovines et 50 porcs, dans 32 vagons.

Pour votre santé buvez une SUZE

Finance - Commerce - Industrie

Bourse de Neuchâtel du 27 nov. 1929

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nationale	—.—	E. Neu. 3½ 1902	90.25
Compt. d'Esc.	615.— d	» » 4% 1907	92.— d
Crédit suisse	925.— d	» » 5% 1918	100.25 d
Crédit foncier n.	555.—	C. Neu. 3½ 1888	88.— d
Soc. de Banq. s.	806.— d	» » 4% 1899	90.25 d
La Neuchâtel.	—.—	» » 5% 1919	100.— d
Cáb. él. Cortaill.	—.—	C.-d.-F. 3½ 1897	90.— d
Ed. Dubied & Cie	485.— d	» 4% 1899	90.—
Cim. St-Sulpice	1065.— d	» 5% 1917	—.—
Tram. Neuc. or.	495.— d	Locle 3½ 1898	91.— d
» » priv.	435.— d	» 4% 1899	92.— d
Neuch. Chaum.	5.50 d	» 5% 1916	100.—
Im. Sandoz Tra.	250.— d	Créd. f. N. 4%	99.—
Sal. des conc.	250.— d	E. Dubied 5½%	100.75 d
Klaus	110.— d	Tramw. 4% 1899	94.— d
Etab. Perrenoud	615.— d	Klaus 4½ 1921	95.— d
		Such. 5% 1913	98.50 d

Taux d'esc.: Banque Nationale. 3½ %.

Bourse de Genève du 27 nov. 1929

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre offre et demande. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Bq. Nat. Suisse	—.—	4½% Fed. 1927	—.—
Comp. d'Esc.	620.—	3% Rente suisse	69.70
Crédit Suisse	980.—	3% Différé	81.75
Soc. de banq. s.	809.—	3½ Ch. fed. A.K.	88.10
Union fin. gen.	713.—	Chem. Fco-Suis.	—.—
Fco-Suisse élec.	—.—	3% Jougne-Eclé	383.—
» » priv.	495.—	3½% Jura Sim.	79.15
Motor Colomb.	966.50m	4% Genev. 1899	—.—
Ital.-Argent. él.	400.—	3% Frib. 1903	385.50
Ind. genev. gaz	812.50	7% Belge.	—.—
Gaz Marseille	—.—	5% V. Gen. 1919	—.—
Royal Dutch.	885.—	4% Lausanne	—.—
Mines Bor. ord.	910.—	5% Bolivia Ray	195.—
Totis charbonna	558.50	Danube Save	60.25
Trifail	40.—	7% Ch. Franç. 26	—.—
Choçol. P.-C.-K.	—.—	7% Ch. f. Maroc	1116.—m
Nestlé	667.50	6% Pa.-Orléans	1040.—
Caoutch. S. fin.	41.50	6% Argent. céd.	96.50
Allumet. suéd. B	899.—	Cr. f. d'Eg. 1903	313 50
		Hispa. bons 6%	492 50
		4½ Totis c. hon.	452.50m

Quatre changes en hausse : Espagne 71 (+25), Stockholm 138,60, Pesos 212,50. Sept en baisse : Paris 20,29 ½, Liv. ster. 25,13 ⅛, Dollar 5,14 ⅝, Lit 26,96 ½, Florin 207,90, RM. 123,31 ¼. Mauvaise bourse, tout y passe. Sur 47 actions : 25 en baisse, 8 seulement résistent.

Bourse du 27 novembre. — L'on continue à faire preuve de faiblesse à la Bourse de ce matin. Les valeurs allemandes sont cette fois-ci particulièrement touchées, parallèlement à la lourdeur des Bourses de Berlin et Francfort. Valeurs suédoises également moins bien tenues, de même que le groupe Hispano. Sevillana en perte d'une vingtaine de francs.

Banque Commerciale de Bâle 740, 737, 735. Comptoir d'Escompte de Genève 620. Union de Banques Suisses 700. Bankverein 807. Crédit Suisse 925. Banque Fédérale S. A. 727.

Electrobank A 1115, 1117, 1125, 1118, 1117, 1114, 1112. Motor-Colombus 968. Crédit Foncier Suisse 272. Italo-Suisse 1re 199, 198, 200. S. A. E. G. 205, 204. Franco-Suisse pour l'industrie Elec. ord. 510, 507, 505, 504. Indelect 757. Electrowerte 565, 563. Südelectra 575 f. c. I. G. Chemie 950, 938.

Aciéries Böhler 146, 147. Linoleum Giubiasco 245. Aluminium 2850, 2855, 2850. Bally S. A. 1275. Brown, Boveri & Co 545. Fischer 1000. Chimique Sandoz 4450 dem. Lonza 317, 316, 315. Chimique de Bâle 3125, 3120, 3125, 3120, 3115. Nestlé 672, 670, 671. Locomotives Winterthour 520. Sulzer 1170. Schappe de Bâle 3325, 3310, 3300, 3290, 3275, 3285. 3300, 3320.

Réassurance Zurich 4300, 4325. Winterthour accidents 4300. Bemberg 450. Separator 182 dem. Kreuger & Toll 625. Royal Dutch 830. Sidro ord. 235, 230. Cie Expl. Ch. Fer Orientaux 327, 321 f. c. Ch. Fer Belges priv. 81 ¼, 81. Lima, Light & Power Co 540. Crédito Italiano 210. Hispano 1970, 1990, 1995, 1980 cpt, 1965 fin déc. Italo-Argentine 400, 397. Licht & Kraft 598, 600, 592. Gesfürel 190, 188. A. E. G. 190, 189. Sevillana de Elect. 480, 485. Steaua Romana 27 dem. Alta Italia 58. Allumettes Suédoises B 390, 388, 385.

Bourse de Paris. — La résistance que le marché de Paris a opposée ces derniers temps à la tendance mondiale a fait place à un raffermissement qui s'étend à la plupart des groupes de la cote. La bonne tenue de New-York et des autres places et l'amélioration de la situation monétaire créent une impression favorable aux affaires.

Diverses valeurs progressent sans que les fluctuations atteignent pourtant des proportions excessives. Les banques, les valeurs d'électricité, les charbonnages, les affaires de cuivre et de pétrole sont bien tenues. Le courant des transactions n'est toutefois pas assez suivi pour que des réalisations ne déterminent, pour quelques valeurs, une certaine irrégularité.

Les Pilules Suisses du pharmacien Rich. Brandt (Schaffhouse), vous procurent une digestion régulière et par cela la santé. Prix de la boîte Fr. 2.— dans les pharm.

Grand hôtel de Territet. — Le bénéfice net de 1928-29 est en augmentation de 83,000 francs. Les disponibilités comptant 26,000 fr. de plus ne sont pas encore suffisantes pour mettre la société à l'abri des conséquences d'une mauvaise saison. Il reste un solde de dettes en banque de 100,000 fr. Les recettes d'exploitation se sont élevées à 1,389.323 fr. contre 1,340,685 fr. L'allocation au fonds de réserve se monte à 100,000 fr.

Emissions radiophoniques

... d'aujourd'hui jeudi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Lausanne : 7 h. 45, 13 h., 19 h. 29 et 22 h. 30, Météo. 15 h. 30, Lecture. 15 h. 40 et 17 h., Orchestre de Montreux. 16 h. 45, Pour Madame. 20 h., Musique de chambre. 20 h. 45, Concert.

Zurich : 15 h., 20 h. et 21 h. 30, Orchestre de la station. 16 h., Orchestre. 17 h., Histoire. 19 h. 33, Conférence. 21 h., Comédie.

Berne : 16 h., 21 h. 40 et 22 h. 15, Orchestre du Kursaal. 16 h. 30 et 19 h., Causerie. 19 h. 30, Conférence. 20 h., Musique de chambre. 21 h., Centenaire d'A. Rubinstein.

Munich : 16 h. 30 et 19 h. 30, Trio. 17 h. 25, Orgue. 20 h. 30, Vie musicale d'une ville. 21 h., Concert.

Langenberg : 17 h. 30, Concert. 19 h. 30, Conférence. 20 h., Orchestre de la station. 20 h. 30, Intermezzo.

Berlin : 16 h. 30, Concert. 19 h., Conférence. 19 h. 30, Musique. 20 h. 30, Violon.

Londres et Daventry : 13 h., 17 h. 30 et 20 h. 45, Concert. 19 h. 45, Chansons russes.

Vienne : 15 h. 30, Concert. 17 h. 10, Contes. 18 h. 05, Causerie scientifique. 19 h. et 21 h. 05, Conférences. 20 h. 05, Comédie.

Paris : 13 h., Conférence. 13 h. 30 et 14 h., Concert. 16 h. 45 et 21 h., Radio-Concert. 20 h. 05, Causerie. 20 h. 45, Journée économique et sociale.

Milan : 17 h., Quintette. 20 h. 45, Comédie. 21 h. 15, Musique variée.

Rome : 17 h. 30, Concert. 21 h. 02, Opéra.

Carnet du jour

Aula de l'Université : 20 h. 15, Séance commémorative en l'honneur de Jean de Pury.

Cinéma du Théâtre : 15 h. et 20 h. 15, Conférence de M. W. Borle : Voyage en Angola.

CINÉMAS.

Palace : Simba.
Caméo : Prince Carnaval.
Apollo : L'argent.

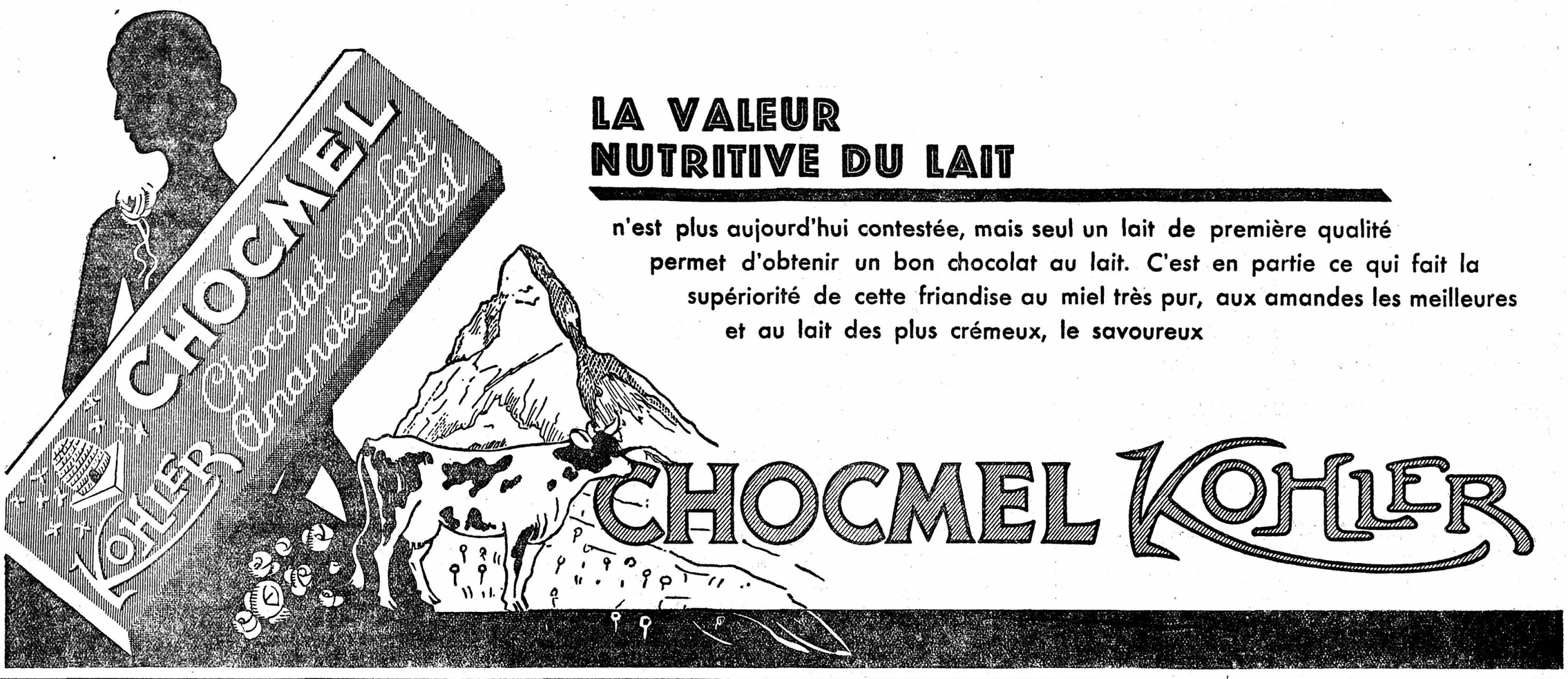

LA VALEUR NUTRITIVE DU LAIT

n'est plus aujourd'hui contestée, mais seul un lait de première qualité permet d'obtenir un bon chocolat au lait. C'est en partie ce qui fait la supériorité de cette friandise au miel très pur, aux amandes les meilleures et au lait des plus crémeux, le savoureux

CHOCMEL KOHLER

SKIS

Notre catalogue 1929-1930 contenant TOUS les articles pour Sports d'hiver sera expédié franco à chaque personne qui en fera la demande. Inscrivez-vous tout de suite.

M. & G. NUSSLE, la Chaux-de-Fonds

Faux-cols

nouvelles formes
MI-SOUPLES

« Etloter » pointes longues **1.30**
« Neuchâtel » pointes longues **1.25**

Kuffer & Scott

La nouvelle SWAN flammée rouge et noir

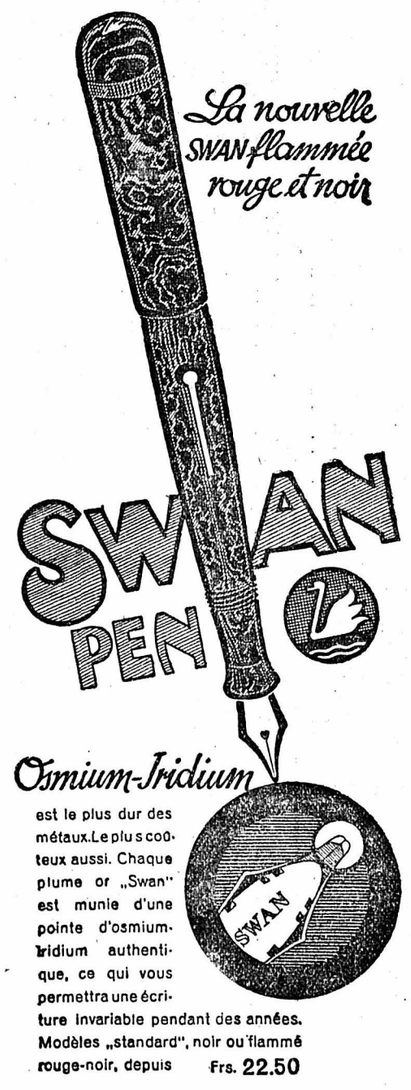

Osmium-Iridium

est le plus dur des métaux. Le plus coûteux aussi. Chaque plume or „Swan" est munie d'une pointe d'osmium-iridium authentique, ce qui vous permettra une écriture invariable pendant des années. Modèles „standard", noir ou flammé rouge-noir, depuis Frs. 22.50

En vente à la Papeterie

Delachaux & Niestlé S. A.

4, rue de l'Hôpital, 4

Désirée Bontent part en voyage.

Désirée Bontent ne lave pas tous les jours. De temps à autre, elle aime à s'accorder un petit voyage. Aujourd'hui elle se rend chez sa cousine Amélie à Tolochenaz et vous ne devineriez pas ce qu'elle emporte ? Deux paquets de **BIENNA**, la lessive qui lave sans abimer. Elle va faire ce cadeau à sa parente. C'est ce qui lui fera le plus plaisir, car la cousine Amélie aime que son linge soit propre et blanc et qu'il dure longtemps. Il faut dire qu'elle est un peu avare. Aussi sera-t-elle heureuse de recevoir deux paquets de **BIENNA**.

SCHNYDER FRÈRES & Cie, BIENNE.

HAUTE MODE
SEYON 2

Jane et Lucy

Baisse de prix

SUR TOUS LES CHAPEAUX EN MAGASIN ET SUR LES COMMANDES

Un lot de chapeaux à 5 francs

Fourneaux émail
Calorifères
Potagers

BEAUX CHOIX - BAS PRIX

Prébandier

Neuchâtel Tél. 729

PALACE CINÉMAS **THEATRE**

DÈS VENDREDI

L'admirable film tiré du merveilleux roman d'Helene JACKSON

RAMONA

dont se sont inspirés les auteurs dramatiques et les poètes. L'unique artiste capable d'interpréter un tel rôle : Dolorès DEL RIO, en a fait une création inoubliable.

ORCHESTRE DU PALACE

Le beau film de la TIFFANY-STAHL production

LE BELLATRE

comédie dramatique, interprétée par Roy d'ARCY, Claire WINDSOR.

ORCHESTRE-JAZZ

N. B. — Dès vendredi, orchestre permanent dans cet établissement.

Dimanche dès 2 heures, matinée permanente dans les deux cinémas

---

Confiserie - Pâtisserie - Tea-Room

H. WALDER

Angle rues Seyon-Hôpital. Téléphone No 10.49

OUVERTURE du nouveau magasin

Confiserie - Tea-Room

Grand choix de chocolats et desserts extra-fins

Fabrication de la Maison

Clinique des Poupées

TERREAUX 7

Z. DUPUIS

Réparations et vente de poupées et accessoires

Joli choix de robes et lingerie pour poupées

Notre

trench-coat

à

68.50

est extraordinaire

Casam-Sport

Neuchâtel

Bottes russes, noir, beige, gris **22.80**
Snow-boots . . . **10.80**
Snow-boots pour messieurs . **13.80**
Snow-boots pr enfants, selon grandeur . 6.90 7.90 **8.90**

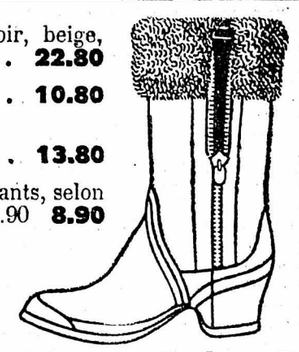

Caoutchoucs

Envoi franco contre remboursement

KURTH - Neuchâtel

CHAQUE JOUR la qualité de notre travail nous procure de nouveaux clients. La

Cordonnerie Romande

Angle Grand'Rue et bas des Chavannes - NEUCHATEL - Téléphone 13.43

exécute des ressemelages crêpe double semelle, première semelle cousue, deuxième semelle collée

	Hommes	Dames
Ressemelage complet crêpe. . . .	9.50	8.50
Semelles seules	8.--	7.50
Talons	2.50	2.--

Pièces crêpe et réparations diverses au prix le plus juste. Travail très soigné, exécuté avec du crêpe naturel. Demandez-nous conseil. André Cochard.

Reutter & Du Bois

COMBUSTIBLES

Pour faciliter la remise des commandes à cette saison nos bureaux sont ouverts le samedi après-midi jusqu'à 5 heures.

Rue du Musée 4 Téléphone 170

Dernières Dépêches

Les hostilités sino-soviétiques

Vers un accord ?

-MOSCOU, 28. — L'agence Tass publie l'information suivante : M. Chang-Sueh-Liang a télégraphié à M. Litvinof une proposition de rétablir entièrement la situation antérieure au conflit du chemin de fer oriental chinois ainsi que de rappeler à leur poste l'ancien directeur et le sous-directeur du chemin de fer.

MOSCOU, 28 (T. A. S. S.). — Litvinof a adressé à M. Chang Fueh Liang le télégramme suivant :

J'ai reçu votre télégramme du 26 novembre annonçant votre acceptation entière des conditions préliminaires communiquées par écrit, le 22 novembre, par M. Tas-Lion-Chen, commissaire diplomatique, à Kharbine.

Ces conditions sont les suivantes :

1. Consentement officiel de la partie chinoise à rétablir la situation existant avant le conflit du chemin de fer oriental chinois, sur la base des accords de Pékin et Moukden de 1924.

2. Réinstallation du directeur et du sous-directeur du chemin de fer recommandés par la partie soviétique, conformément aux accords de Pékin et Moukden de 1924.

3. Mise en liberté immédiate de tous les citoyens soviétiques arrêtés à l'occasion du conflit.

Conformément au paragraphe 2, le gouvernement soviétique recommande la réinstallation de M. Emchanof, au poste de directeur, et de M. Eismont, au poste de sous-directeur du chemin de fer et attend votre confirmation officielle immédiate à ce sujet.

En ce qui concerne les paragraphes 1 et 3, également acceptés par vous, le gouvernement soviétique propose qu'aussitôt que le paragraphe 2 aura reçu confirmation, vous envoyiez votre représentant à Kabarovsk, muni de pouvoirs officiels écrits.

Le gouvernement soviétique, de son côté, a nommé M. Simanovski, comme représentant du commissariat des affaires étrangères à Kabarovsk, pour la discussion des questions techniques se rattachant à l'exécution des paragraphes ainsi que pour fixer la date de la conférence soviéto-chinoise.

Les attentions hongroises pour l'Italie

-BUDAPEST, 28. — Le journaliste Wallesz a eu à répondre, mercredi, devant le tribunal de Budapest, d'insultes à la religion. En mars de l'année dernière, Wallesz écrivit dans le journal « Ujsag » un article concernant le général italien Nobile et dans lequel il composa quelques vers sur un entretien entre le général Nobile et la Sainte-Vierge. Celle-ci y déclare ne connaître ni Nobile, ni le pôle nord. En outre, la Sainte-Vierge n'a jamais conseillé à Nobile de se rendre au pôle nord.

Au cours de débats le journaliste s'est défendu en disant qu'il a simplement voulu flétrir l'attitude de Nobile qui, s'en remettant à la Sainte-Vierge, a abandonné ses camarades sur la banquise.

Le tribunal a condamné Wallesz à huit jours d'emprisonnement et à une amende de 300 pengö.

L'évêque de Strasbourg adresse un blâme à deux journaux de l'abbé Haegy

-PARIS, 28 (Havas). — Le « Journal » publie la dépêche suivante de Strasbourg :

Les deux journaux autonomistes « Elsässer » et « Kurier », organes des abbés Haegy et Schlecht, ayant attaqué récemment leur confrère « Le Messager d'Alsace », catholique-national », Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, vient de leur adresser une lettre publiée par ce dernier journal et qui remet les choses au point.

Il constate que ces deux feuilles, qui se disent catholiques, ignorent systématiquement tout ce qui concerne la vie religieuse du diocèse, refusant même d'insérer les communications de l'évêque ou des paroisses ; qu'elles sont donc mal venues à vouloir faire grief au « Messager d'Alsace » d'avoir annoncé des offices paroissiaux de Mulhouse, publications dont l'unique but était de rendre service à sa clientèle, laquelle est composée, presque uniquement de catholiques pratiquants.

Les gentillesses italiennes envers la Hongrie

-BUDAPEST, 28 (B.C.H.). — Au cours de la visite à Budapest du ministre italien de l'instruction publique, M. Balbino Giuliano, a été inauguré à la salle des séances de la Banque ungaro-italienne un buste en bronze de Mussolini.

A cette occasion, le ministre italien prenant la parole a déclaré que les besognes les plus matérielles ont aussi leur poésie lorsqu'elles sont mises au service de la patrie. Mussolini et le peuple italien connaissent les souffrances de la Hongrie et le chef du gouvernement italien a aussi dans ses récentes déclarations donné à la Hongrie l'assurance qu'à chaque occasion elle aura l'appui de l'Italie.

La banque d'Etat turque

-CONSTANTINOPLE, 28 (Havas). — Le projet de loi portant création d'une banque d'Etat est complètement achevé. Il prévoit la constitution de cet établissement sous la forme d'une société anonyme au capital de 50 millions de livres, dont les deux tiers sont fournis par le gouvernement. Le projet rejette toute participation étrangère.

L'avion incendiaire

-NEW-YORK, 28 (Havas). — Un avion de grande dimension transportant trois passagers s'est écrasé mercredi après-midi sur le toit d'une maison des environs de New-York. L'appareil s'est enflammé et le feu s'est rapidement communiqué aux maisons adjacentes dont deux ont été complètement détruites. Les aviateurs n'ont été que légèrement blessés.

Une statue à Clemenceau

-PARIS, 28 (Havas). — M. Pierre Godin, conseiller municipal, vient de saisir le bureau du Conseil d'une proposition tendant à l'érection, par les soins de la ville de Paris, d'une statue de Clemenceau sur la place de l'Hôtel de Ville.

NOUVELLES SUISSES

Au Grand Conseil vaudois

Le cas des institutrices mariées et des instituteurs antimilitaristes

LAUSANNE, 27. — Le Grand Conseil a continué, mercredi, la discussion du projet de loi sur l'instruction publique primaire. Par 92 voix contre 36 il a supprimé la disposition disant que l'institutrice qui se marie est considérée comme démissionnaire. Il a admis l'article 68 avec une nouvelle rédaction disant que l'instituteur qui professerait le refus du service militaire et le renversement violent des institutions du pays, pourra être relevé de ses fonctions temporairement ou définitivement. Il a renvoyé à une commission, après développement par son auteur, d'une motion demandant le dégrèvement ou allègement de la contribution d'impôt que paient les retraités et pensionnés.

Le différend Piachaud-Zimmer

GENÈVE, 28. — A la suite de la publication par M. René-Louis Piachaud, d'une brochure intitulée « Honest Zimmer ou le joyeux compère de Windsor », dans laquelle l'auteur genevois publie lettres et documents tendant à établir le plagiat commis à son endroit au sujet de l'adaptation « des joyeuses commères de Windsor », M. Bernard Zimmer a déposé une plainte en diffamation contre M. Piachaud au tribunal de la Seine.

Un bûcheron tué par un obus

BIÈRE, 27. — Un tragique accident s'est produit, hier, à Bière.

Un bûcheron, âgé d'une cinquantaine d'années, M. Henri Brocard, partait, vers 15 h. 30, pour chercher du bois à proximité de la ligne de tir.

Dans la soirée, M. Brocard ne revint pas. Munis de lanternes, les membres de la société de chant organisèrent des recherches dans les bois. Elles ne donnèrent aucun résultat.

Ces recherches furent reprises, ce matin, dès le lever du jour. On finit par découvrir, à 8 h. 40, le cadavre de M. Brocard, criblé d'éclats d'obus. Un obus avait éclaté à environ 1 m. 50 de l'endroit où il se trouvait.

L'exportation de l'énergie électrique

BERNE, 27. — Le compte définitif des recettes pour l'année 1928 de l'exportation d'énergie électrique de 1034 millions de kwh. accuse un montant de 21,1 millions de francs. En 1920, l'exportation avait été de 377 kwh. avec un total de recettes de 6,3 millions de francs. L'hiver dernier avait été extrêmement favorable en ce qui concerne l'alimentation en eau. Par contre, cet été, les rivières et les bassins naturels et artificiels ont accusé un niveau beaucoup plus bas, de sorte que l'exportation a dû être sensiblement restreinte. Les usines électriques devront prendre les mesures nécessaires pour assurer la fourniture de courant pendant l'hiver.

L'école de recrues à 20 ans

BERNE, 27. — Le Conseil fédéral a autorisé le département militaire — que dirige par intérim M. Haeberlin — à faire instruire l'année prochaine une classe d'âge et quart, soit les recrues nées entre le 1er septembre 1909 et le 31 décembre 1910.

On se rappelle qu'en 1919, ensuite de l'épidémie de grippe et aussi afin de réaliser des économies, on avait renoncé à instruire une classe d'âge entière. Les recrues firent alors leur service à l'âge de 21 ans. L'élite perdit de ce fait l'effectif de 20,000 hommes. Les effectifs de l'infanterie avaient été déjà réduits à un tel point qu'il fallut supprimer une compagnie par bataillon.

Comme il était difficile d'aller plus loin, on décida, il y a quelques années, de revenir au mode légal, soit à l'école de recrues à 20 ans. A cet effet, l'on instruisit chaque année treize ou quatorze mois d'âge. Le retard n'étant plus aujourd'hui que de trois mois, le Conseil fédéral s'est décidé à liquider définitivement cette exception.

Un rentier blessé et dévalisé

LUCERNE, 27. — Un attentat a été commis dans la nuit de mardi aux environs d'Ebikon. M. Joseph Brunner, rentier, qui rentrait à son domicile, a été atteint à la tête de deux balles tirées par un inconnu. Le bandit lui vola son porte-monnaie contenant une vingtaine de francs et sa montre du tir de Saint-Gall 1904. L'agresseur serait un homme de taille moyenne âgé de 30 à 32 ans. Avant son acte, il s'était entretenu avec Brunner dans un café. Les deux coups n'ont pas été mortels ; Brunner a pu se relever et atteindre une ferme voisine.

La famille de Carl Spitteler offre tous les droits d'auteur du grand écrivain à la Confédération

BERNE, 27. — La famille Spitteler a offert au Conseil fédéral de céder à la Confédération tous les droits d'auteur pour l'édition complète, envisagée depuis nombre d'années, des œuvres de Carl Spitteler. Si le Conseil fédéral accepte cette offre, il sera sans doute amené à hâter l'édition de toutes les œuvres et de la biographie du poète. Il sera également plus facile de conserver dans des archives spéciales consacrées au poète, les manuscrits et les autres documents de Spitteler. Le Conseil fédéral prendra prochainement une décision à ce sujet.

SAMEDI

paraîtront dans la Feuille d'avis de Neuchâtel les conditions de notre concours.

Que tous nos lecteurs et lectrices ne manquent pas de les lire !

Chronique régionale

CORCELLES-CORMONDRECHE

Un deuil

(Corr.) Mardi soir, est décédé à son domicile, à la suite d'un mal qui ne pardonne que rarement, M. Philippe Colin, père, un excellent citoyen, natif et originaire de Corcelles qu'il ne quitta jamais. M. Ph. Colin fit partie pendant dix-sept années consécutives du Conseil général et de la commission du feu de notre commune. Il appartenait à cette ancienne souche de Neuchâtelois aussi profondément attachés à leurs familles et à leur patrie. Avec lui disparaît un des représentants les plus typiques du véritable et parfait viticulteur-encaveur.

Recensement du bétail

(Corr.) Voici les résultats auxquels sont arrivés nos inspecteurs du bétail au cours de leurs pérégrinations dans toutes les étables de la commune : chevaux 27 (28 en 1928 ; moyenne des cinq dernières années 27) ; taureaux 1 (1 et 1) ; vaches 113 (113 et 110) ; génisses, élèves et veaux 54 (60 et 61) ; porcs, grands, petits et leurs mères 147 (155 et 172 ; moutons 8 (6 et 8) ; chèvres 55 (81 et 84) ; ruches d'abeilles 79 (105 et 93). Les chiffres de cette modeste statistique permettent assez facilement de s'orienter sur les préférences de ceux qui s'occupent d'agriculture et de bétail dans notre commune et surtout dans ses hameaux environnants : maintien des vaches laitières et de rapport, diminution progressive du bétail d'élevage, des porcs et de plus du 30 % des chèvres. Les ruches d'abeilles subissent une fluctuation qui ne sera que passagère, tandis que le nombre des chevaux — malgré une forte augmentation d'automobiles, camions et camionnettes — n'a diminué que d'une unité depuis cinq ans. Par contre, nous n'avons plus aucun âne ! Le seul qu'on enregistrait l'an dernier et que nos gamins regardaient trottiner avec attendrissement, s'en est allé braire dans une haute vallée du Jura.

LIGNIÈRES

Conférences antialcooliques

(Corr.) Grâce à l'initiative de la section de la Croix-Bleue de notre localité, nous venons d'avoir dans notre temple, lundi et mardi, deux conférences sur les dangers de l'alcool. La première a été donnée par le pasteur Giauque, d'Orvin ; il a parlé, avec une conviction communicative, de ce qu'on voit quand on s'occupe de l'œuvre de la tempérance : des spectacles navrants, mais aussi des relèvements magnifiques.

Le lendemain, le docteur Liengme, avec toute la compétence du médecin psychiâtre, a montré l'influence nocive de l'alcool sur le caractère.

Ces deux causeries, encadrées de chants du chœur de la Croix-Bleue, ont attiré de très nombreux auditeurs et on ne peut qu'encourager la société qui les a organisées à récidiver.

LYSS

Un cheminot tué au cours d'une manœuvre

M. Hermann von Dach, cheminot, a eu les deux jambes coupées, mardi, en gare de Lyss, au cours d'une manœuvre. Il est décédé à l'hôpital.

NEUCHATEL

Le remplaçant temporaire du procureur général

Nous apprenons que, pour remplacer M. Eugène Piaget pendant le congé qu'il a obtenu du Grand Conseil pour lui permettre de poursuivre librement les procès qu'il a intentés en conséquence de l'affaire Guinand, le Tribunal cantonal a nommé hier M. Jean Krebs, de Neuchâtel, substitut extraordinaire, le substitut ordinaire, M. André Marchand, de la Chaux-de-Fonds, s'étant récusé.

Voyage en Angola avec la Mission scientifique suisse

Heureuse initiative que celle prise par la Section neuchâteloise du Club alpin suisse de faire appel à M. William Borle, pour parler en public neuchâtelois de ce voyage d'exploration qu'il fit récemment en terre angolaise. Et gracieux geste, puisque la presque totalité du produit sera versée au fond des sinistrés de Lourtier !

En un exposé très clair, le conférencier — que les porteurs noirs avaient baptisé d'un nom qu'on peut traduire par : « celui qui a des poils blancs » — a dit à ses auditeurs les origines, la formation et le but de l'expédition à laquelle il eut l'occasion de participer, expédition qui a été grandement facilitée par la bienveillance du département politique fédéral et des autorités portugaises. Divisé en cinq parties, dont chacune était illustrée de très bonnes prises cinématographiques, l'exposé a captivé l'auditoire : en aussi peu de temps qu'il faut pour le dire, celui-ci a été transporté sur ces terres lointaines et désertes de l'Angola, au travers des régions désolées ou encore sur ces hauts plateaux où, dressant leur campement, les membres de la mission scientifiques se livrèrent à la chasse, à l'étude de la flore, de la faune et de ce qui compose la vie et les traditions des peuplades qu'ils recèlent.

Sans parler des innombrables trouvailles et de la très riche collection d'animaux et de plantes que les explorateurs ont recueillie, il y a lieu de signaler la trouvaille de plusieurs exemplaires de « Welwitschia mirabilis », une plante aux dimensions énormes qui peut être comparée à un arbre croissant sous terre et pourvue, au niveau du sol, de deux gigantesques feuilles. Une rareté qui ne se trouve que dans les déserts des Mossamédés et du Dammara. La mission a pu étudier des contrées jusqu'alors inexplorées et sur lesquelles elle a rapporté une précieuse documentation. Le très beau film tourné par M. Borle fils a fixé les phases principales de l'expédition et donne une idée assez nette de la vie et des coutumes indigènes.

Cete expédition fait honneur à nos compatriotes et enrichira d'objets intéressants plusieurs de nos musées de sciences naturelles.

Le public qui a entendu hier M. Borle, comme celui qui l'entendra cet après-midi ou ce soir, gardera certainement un bon souvenir des heures très instructives qu'il lui aura procurées.

R.-C. M.

Le nouveau bâtiment des postes de Boudry

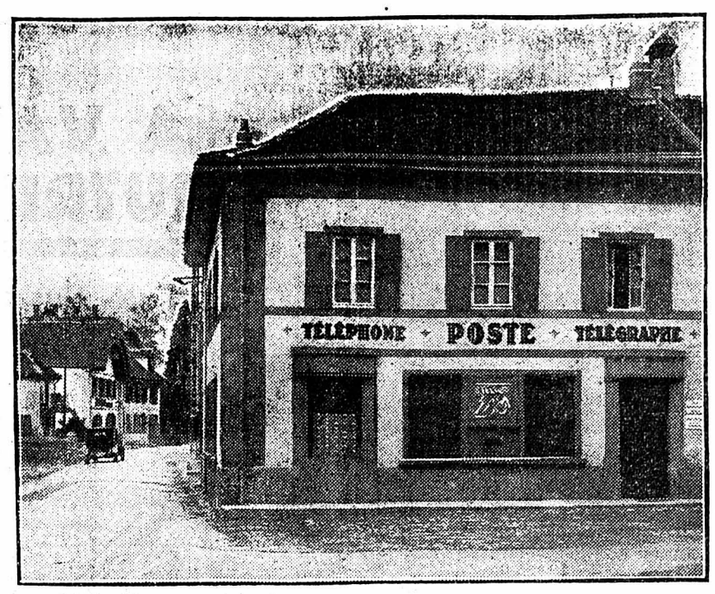

Notre correspondant de Boudry a fait, dans sa chronique d'hier, la description de la nouvelle poste de cette ville, que représente notre cliché. Ce petit bâtiment a été aménagé fort heureusement par l'architecte Pizzera. L'administration même s'est mise en frais : elle a commandé au sculpteur Fontana un motif sculpté, placé au-dessus de la boîte aux lettres, dont le dessin original rompt avec le style accoutumé de la décoration officielle.

Conférence Henriette Charasson

Mme Charasson, la délicate femme de lettres que nous connaissons déjà par ses œuvres, est venue, hier soir nous parler du sentiment maternel dans la littérature féminine contemporaine. Nulle ne pouvait être mieux qualifiée que cette mère de famille, cette croyante qui, elle-même a consacré les plus belles de ses pages à ses deux enfants.

Après avoir expliqué pourquoi ce sentiment si fort chez la femme a tant tardé à trouver son expression littéraire, elle a lu, d'une voix émouvante des vers de poétesses modernes où s'exprimaient avec une poignante ferveur les regrets de ne pas pouvoir caresser les têtes bouclées de leurs propres enfants et de toujours devoir bercer des fantômes. Puis les pièces pleines d'un bonheur souvent inquiet, des « mamans-poètes » comme disait si joliment la conférencière : Cécile Sauvage, hantée par la nature, Germaine Blondin, la comtesse de Noailles et enfin Mme Charasson elle-même, dont toutes les pensées s'imprègnent d'un lumineux sentiment chrétien.

Ce fut une heure bienfaisante qu'elle nous fit passer, en compagnie de ces femmes représentant pour nous un type de Française dont on nous parle trop rarement, femmes de cœur, de devoir, en un mot mères, et vraies mères.

Tribunal de police

Une regrettable erreur nous a fait dire hier, à propos de l'audience du tribunal de police, que le chef pâtissier inculpé de voies de fait sur la personne d'un apprenti avait été condamné, entre autres, à payer des dommages au lésé ; or, cette revendication du plaignant n'a pas été reconnue par le tribunal. De plus, le sursis a été accordé au prévenu pour le payement de l'amende à laquelle il a été condamné.

Les Neuchâtelois à l'étranger

Un bel hommage

On nous communique la traduction d'un article que le « Matatiéle Mail », journal sud-africain, a consacré à un de nos compatriotes, dont nous avons annoncé récemment la mort subite :

Le docteur Gustave Jacottet était un des plus anciens résidents de Matatiéle (Colonie du Cap). Pendant de nombreuses années, il pratiqua dans le district et plus tard dans la ville.

Quoiqu'il eût passé l'âge du service militaire, il estima de son devoir de traverser l'Océan et de prendre du service dans la grande guerre. Il fut attaché à une ambulance quelque part dans les Balkans et affecté au traitement du typhus qu'il prit lui-même. Le récit de sa propre expérience, en tant que malade était caractéristique. L'ambulance n'était pas bien équipée au point de vue médical et il ne put avoir les soins que son état exigeait.

On ignore peut-être que le docteur Jacottet s'engagea comme médecin dans les forces républicaines lors de la guerre sud-africaine. Citoyen de la vieille Confédération suisse, il était naturel à un jeune homme de s'engager du côté qui correspondait à son idéal.

Quoiqu'il affectât parfois un cynisme qu'il n'avait pas dans le cœur, le docteur était essentiellement un idéaliste. Il n'aurait jamais pu devenir riche, parce que les considérations matérielles n'entraient pas dans sa façon de comprendre la vie. Beaucoup de ses malades pauvres du district le savent bien et s'en souviendront toujours avec reconnaissance. Le docteur Jacottet était un philosophe dans le sens humain le plus large. Ceux qui l'ont le mieux connu se rappelleront d'une façon poignante une expression qui était souvent sur ses lèvres : « Cela n'importe pas », et certainement cela n'importait jamais quand les intérêts matériels du docteur Jacottet et lui-même étaient en cause.

La mort du docteur Jacottet a privé le district d'un ami bon et loyal.

Il y eut à ses funérailles une très grande affluence de la ville et du district. Toutes les classes de la communauté y furent représentées, y compris beaucoup de Griquas et de noirs, pour qui le docteur avait toujours été un ami bienveillant. A la fin du service religieux, un tribut touchant fut payé à sa mémoire ; les Griquas d'abord, puis les noirs, sur leur propre demande, chantèrent des hymnes appropriées.

Le drapeau fut mis en berne sur l'hôtel de ville, et à la requête spéciale du maire, tous les bureaux et les magasins furent fermés pendant une heure.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.20

Cours des changes du 28 nov., à 8 h. 15

Paris	20.26	20.31
Londres	25.125	25.145
New-York	5.14	5.16
Bruxelles	72.02	72.12
Milan	26.95	27.—
Berlin	123.25	123.35
Madrid	71.50	72.—
Amsterdam	207.80	208.—
Vienne	72.44	72.54
Budapest	90.10	90.30
Prague	15.24	15.34
Stockholm	138.45	138.65

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

A propos de l'amélioration des routes cantonales

Neuchâtel, le 25 novembre 1929.

Monsieur le rédacteur,

Le public en général et le monde automobiliste en particulier, auront appris avec satisfaction les efforts de notre haute autorité législative relativement à la mise en état des principaux tronçons de notre réseau routier neuchâtelois.

Nous serait-il permis ici de poser une question à qui de droit quant aux matériaux qui seront employés pour le revêtement des dites routes, ceci sans entrer dans les détails, qui rentrent plutôt dans le domaine des professionnels de la route.

On a préconisé ces dernières années de multiples enduits et composés tous plus aptes à maintenir le revêtement routier. Pourquoi n'aurait-on pas recours à l'asphalte, ce produit naturel qui s'exploite au Val-de-Travers même ?

Nous n'ignorons pas que les mines d'asphalte paient à la République et canton de Neuchâtel de fortes redevances annuelles.

L'asphalte a fait ses preuves au point de vue durée et qualité de ses applications et ce produit est très apprécié à l'étranger. Pourquoi méconnaître cet excellent produit pour nos propres besoins ?

Ne serait-ce pas là une occasion de donner une plus forte impulsion à cette industrie cantonale, laquelle est le gagne-pain tout trouvé de nombreux travailleurs ?

***

AVIS TARDIFS

Société des Commerçants

Ce soir à 20 heures 15 à l'Auditoire du Collège des Terreaux

Assemblée générale

et **conférence** de **M. C.-A. Michel :**

« Promenade à travers le vieux Neuchâtel »

C. A. S.

Ce soir, à 20 h. ¼ au cinéma du Théâtre

En Angola avec la mission scientifique suisse

Conférence et film de M. W. Borle

A 15 h., matinée pour enfants

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

24. Gilbert-Alfred-Emile Jeanneret, fils d'Alexandre-Emile, à Champ-du-Moulin et de Susanne-Elisabeth née Glauser.

24. Paul-Octave Rieben, fils d'Edouard-Jean, au Locle et d'Irène-Louise née DeSanctis.

25. Jean-Jacques Piaget, fils de Jean-Albert, à Gorgier et d'Emma née Rochat.

PROMESSES DE MARIAGE

Louis-Emile Gindrat, cuisinier à Auvernier et Maria Paggi, à Neuchâtel.

Paul-Gustave Bournoud, architecte à Lausanne et Marguerite-Cécile Schorpp, de Neuchâtel, à Vernex.

Charles-Edouard Guillet, négociant à Corcelles et Blanche-Marie-Henriette Siegfried, à Neuchâtel.

Jules-Frédéric Pellaton, agent-forestier et Hélène-Emma Montandon, de Neuchâtel, les deux à Cortaillod.

Roger-Justin Petitpierre, de Neuchâtel, à Mauborget et Germaine Laurent, à Baulmes.

Gaston Loosli, chauffeur-auto et Rose-Eglantine Bolle, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS

20. Théophile Fauconnet, négociant et Anna Rüegg, les deux à Neuchâtel.

22. Charles Cavalleri, manœuvre et Gabrielle Borel, les deux à Neuchâtel.

23. Roger Renaud, industriel et Madeleine Grivaz, les deux à Neuchâtel.

23. Edouard Roulet, à Péry et Jeanne Sage, à la Chaux-de-Fonds.

DÉCÈS

25. Jules Beck, fondé de pouvoirs retraité, né le 9 avril 1852, époux d'Ida Schür.

25. Jean-Albert Reber, bûcheron, né le 4 avril 1895, époux de Cécile-Irène Luthy.

25. Frédéric-Justin Jornod, aide-cantonnier à Saint-Blaise, né le 15 novembre 1856, époux de Lina Graber.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Température en deg. centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent dominant Direction	Vent dominant Force	Etat du ciel
27	5.5	3.8	8.9	722.6	0.5	N.-O.	faible	couv.

27. Pluie fine intermittente de 8 h. 30 à 14 h. Soleil par moments.

28 novembre, 7 h. 30 :
Temp. : 4.4. Vent : N.-O. Ciel : couv.

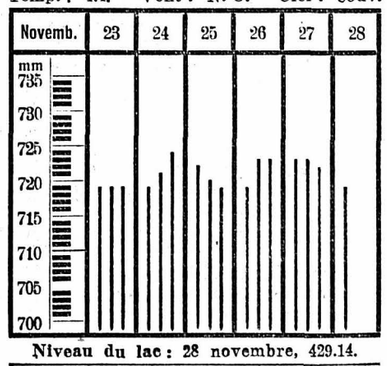

Niveau du lac : 28 novembre, 429.14.

Temps probable pour aujourd'hui

Ciel nuageux, variable. Doux. Averses pas exclues.

Madame Philippe Colin-Colin, à Corcelles, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Edmond Fallet-Colin, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Philippe Colin-Bélaz et leurs enfants, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Auguste Colin-Gilliote, à Selancourt (France) ;
Mademoiselle Yvonne Colin et Georges-Robert Colin, à Corcelles ;
Madame veuve Rose Colin-Huguenin, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Edouard Colin et famille ;
Monsieur et Madame Paul Colin et famille ;
Monsieur et Madame Robert Colin et famille, à Corcelles et Paris ;
Madame et Monsieur Maurice Clottu-Colin et famille, à Zurich ;
Monsieur et Madame Henri Colin et famille, à Genève ;
Monsieur et Madame Jules Colin et famille, à Areuse ;
Monsieur Théophile Colin ; Monsieur et Madame Philippe Colin et famille ;
Madame et Monsieur Paul Peter-Colin et famille ;
Madame et Monsieur Louis Jacot-Colin et famille ;
Les enfants de feu Monsieur Thimothée Colin ;
Monsieur Arthur Kittan et famille ;
Monsieur et Madame Robert Mathey et famille ;
Madame veuve Marie Colin-Thorens et son fils, Monsieur Daniel Colin ;
Madame et Monsieur Marc Dessaules-Colin et famille ;
Madame et Monsieur Ulrich Paquier-Colin et famille ;
Les familles Colin-Klaeffiger-Henry, Prior, Imhof, Ducommun, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Philippe COLIN

leur cher époux, père, beau-père, fils, beau-fils, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, après de terribles souffrances, vaillamment supportées, dans sa 56me année.

Corcelles, le 27 novembre 1929.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 29 novembre, à 13 heures.

On ne reçoit pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les autorités communales de Corcelles-Cormondrèche ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Philippe COLIN, père

conseiller général et membre dévoué de la commission du feu.

Corcelles-Cormondrèche, le 27 novembre 1929.

Conseil communal.

Le comité de la *Section de dames de l'Union Commerciale* a le pénible devoir d'informer les membres de la société, du décès de

Monsieur Philippe COLIN

père de Mademoiselle Yvonne Colin, membre actif.

Neuchâtel, le 28 novembre 1929.

Madame Irène Reber-Luthi et son fils Jean-Pierre ; Monsieur et Madame Jean Reber ; Monsieur Charles Reber ; Madame et Monsieur Paul Kaltenrieder, et leur fille ; Madame et Monsieur Emile Rapo ; Monsieur et Madame René Luthi et leurs fils, à Neuchâtel ; les familles Reber, Kunz, Mollet, Krähenbuhl, Ritz, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Jean-Albert REBER

leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 25 novembre, dans sa 34me année, après une longue maladie, supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 25 novembre 1929.

Repose en paix, cher époux et père.

L'incinération aura lieu jeudi 28 novembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Immobilière 2.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *Société du Club des Bons-Amis* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Jean-Albert REBER

fils de leur cher collègue Monsieur Jean Reber, membre actif de la société.

L'incinération aura lieu le jeudi 28 courant, à 13 heures. — Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre. **Le comité.**

Messieurs les membres de la *Société fédérale de gymnastique, section de Boudry,* sont informés du décès de

Madame

Marie-Madeleine GIRARD

née MAULEY

épouse de Monsieur Ernest-Emile Girard, membre honoraire de la société.

L'incinération aura lieu le vendredi 29 courant, à 15 heures.

Le Comité.

AMBULANCE AUTOMOBILE

dernier confort, avec chauffage. Service rapide de jour et de nuit. — Garage Hirondelle S. A., 15, rue du Manège.

Téléphone No 3.53

Bulletin météorologique des C. F. F.

28 novembre à 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 7	Couvert	Calme
543	Berne	+ 4	»	»
587	Coire	+ 5	»	»
1543	Davos	— 2	»	»
682	Fribourg	+ 6	»	»
394	Genève	+ 7	»	»
475	Glaris	+ 3	Nuageux	»
1109	Göschenen	+ 7	Couvert	Fœhn
566	Interlaken	+ 6	Nuageux	Calme
995	Ch.-de-Fds	+ 4	Couvert	»
450	Lausanne	+ 7	»	»
208	Locarno	+ 5	Tr. b. temps	»
276	Lugano	+ 4	»	»
489	Lucerne	+ 5	Couvert	»
398	Montreux	+ 8	»	»
482	Neuchâtel	+ 6	»	»
505	Ragatz	+ 6	Quelq. nuages	»
673	St-Gall	+ 5	Nuageux	»
1856	St-Moritz	— 3	»	»
497	Schaffhse	+ 6	»	»
537	Sierre	+ 4	Quelq. nuages	»
562	Thoune	+ 5	Couvert	»
389	Vevey	+ 7	»	»
1609	Zermatt	0	Quelq. nuages	»
410	Zurich	+ 5	Pluie prob. V.t d'O.	